

Institut Royal Colonial Belge

SECTION DES SCIENCES NATURELLES
ET MÉDICALES

Mémoires. — Collection in-8°.
Tome XXI, fasc. 7 et dernier.

Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut

SECTIE VOOR NATUUR- EN
GENEESKUNDIGE WETENSCHAPPEN

Verhandelingen. — Verzameling in-8°.
Boek XXI, aflev. 7 en laatste.

Notes de Géographie sur le Maniema

PAR

Paul RAUCQ

DOCTEUR EN SCIENCES GÉOGRAPHIQUES.



Avenue Marnix, 25
BRUXELLES

Marnixlaan, 25
BRUSSEL

1952

PRIX : Fr. 80
PRIJS :

La page de titre et la liste des fascicules du tome **XXI** seront insérées dans le mémoire de ce tome qui sortira de presse en dernier lieu.

Notes de Géographie sur le Maniema

PAR

Paul RAUCQ

DOCTEUR EN SCIENCES GÉOGRAPHIQUES.

Mémoire présenté à la séance du 15 mars 1952.

AVANT-PROPOS

L'exposé qui va suivre n'a pas la prétention de constituer une monographie géographique complète. D'abord, son ampleur ne le permet pas. Ensuite, beaucoup de questions qui intéressent le géographe n'ont pas encore été étudiées dans cette partie de la Colonie un peu négligée jusque tout récemment. Enfin, certains points doivent être développés par d'autres auteurs plus qualifiés.

Cela étant, je me suis efforcé, quelles que soient les lacunes de la documentation existante, de traiter le sujet d'une manière qui ne s'écarte pas trop d'une étude de géographie régionale. J'ai fait appel aux travaux antérieurs et utilisé mes propres observations, en attirant l'attention sur certains points encore obscurs ou inexplorés, où la recherche doit être fructueuse.

En décrivant l'état actuel des choses, je n'ai pas perdu de vue les situations plus anciennes et notamment l'aspect du pays lors de l'arrivée des Européens et les obstacles dressés par le cadre naturel à son installation.

NOTES DE GÉOGRAPHIE SUR LE MANIEMA

PREMIÈRE PARTIE

CADRE NATUREL

§ I. Introduction.

I. La région.

Le Maniema des premiers explorateurs est la région de savane habitée par les Maniema, population plus ou moins arabisée installée dans les bassins de la Luama, de la Lulindi et de la Kunda et, en face de Kasongo, entre le Lualaba et le Lomani ; ils appelaient Urega la vaste étendue forestière allant du Lualaba jusqu'à la crête du Kivu entre le Maniema et l'équateur.

Administrativement, le district du Maniema a possédé successivement les limites les plus variées et englobé tout un temps la presque totalité du territoire de Shabunda. Il groupe actuellement les territoires de Kabambare, Kasongo, Kibombo, Kindu, Lubutu et Pangî.

L'usage s'est établi peu à peu d'étendre le vocable à des fractions de plus en plus étendues de la forêt, et l'expression paradoxale « forêt du Maniema » est entrée dans le langage pour désigner le territoire de Pangî, une grande partie de celui de Shabunda et la fraction de

celui de Kindu située à l'est du fleuve. Le terme d'Urega n'est plus guère utilisé que dans l'expression « Urega oriental » pour désigner l'ensemble des crêtes, boisées ou non, qui s'étendent entre le talus ouest du fossé des grands lacs et la retombée vers la cuvette. Le vocable Kivu évoque en effet d'autres paysages que ceux de cette zone forestière aux pluies incessantes.

Le cadre de cette note implique la description de la partie de l'Est congolais qui, entre l'équateur et le 5^e parallèle sud, s'étend entre les hauteurs du Kivu et le Lomami, c'est-à-dire l'ensemble de l'ancien Maniema et de l'Urega.

Ce pays d'entre Ituri et Urua constitue-t-il une région géographique au sens strict du mot ? Pas exactement, ou plutôt il en contient deux : le Maniema de savane et le Maniema forestier. Mais on peut néanmoins considérer que l'ensemble est une zone de transition : des formations géologiques et des minéraux semblables s'y retrouvent, avec la même minéralisation en étain et en or ; c'est une partie bien définie du versant est de la cuvette, avec des problèmes géomorphologiques communs ; le climat y passe du type équatorial pur au type atténué et au type de montagne ; on y observe le passage de la forêt aux formes les plus élevées de la savane ; les populations s'y ressemblent, au moins dans leurs tendances et par convergence ; les questions économiques y sont les mêmes.

Aussi pouvons-nous appeler Maniema l'ensemble formé par le district du même nom, le territoire de Shabunda et une grande partie des territoires de Ponthierville, de Masisi et de Mwenga.

II. Aperçu géologique.

Pour ne pas empiéter sur un domaine traité en détail par M. N. VARLAMOFF, je me bornerai à quelques mots ; l'extension des divers systèmes sera décrite par lui.

On y distingue un ensemble de roches plus ou moins métamorphiques qu'on a rangées jusque tout récemment dans le système de l'Urundi. Elles sont peu plissées dans la plus grande partie de la région, déformées seulement au voisinage de massifs et pointements granitiques. Elles ont en effet subi l'intrusion de granites (probablement une seule), générateurs de la minéralisation en étain et en or (39).

Il s'agit de schistes, de quartzites et accessoirement de calcaires plus ou moins silicifiés et de conglomérats. On y trouve au moins deux phases de venues dioritiques, la première en injections sous forme de sills antérieurs au granite, la seconde en dykes postérieurs à l'orogénèse urundienne ; peut-être certains bancs sont-ils des cinérites métamorphisées contemporaines de la sédimentation : ils passent latéralement à des quartzites. Leur étude est à faire.

Malgré les arguments rassemblés depuis longtemps contre la répartition des terrains métamorphiques entre deux systèmes (1, etc.) des découvertes récentes (21) établissent d'une façon indiscutable la dualité des systèmes de l'Urundi et de la Ruzizi (2) et leur existence dans l'Urega oriental, séparés par une discordance de stratification. L. CAHEN voit dans cette discordance la place du système du Kibali (3), dont rien ne prouve qu'il n'existe pas en d'autres endroits du Maniema. Au total, il y a au moins deux systèmes et deux orogénèses là où on ne voyait qu'un ensemble homogène. Il faudra revoir toute la question dans le Maniema, en commençant par reconstruire sans parti-pris des successions certaines, avec des critères sérieux. Et sans doute alors comprendra-t-on les secteurs où l'« Urundi » est un complexe de micaschistes, voire de gneiss, intensément plissés, même à une certaine distance des granites, comme entre Kasese et Sukumakanga, complexe qui ne cadrerait pas avec les conceptions devenues classiques.

Parmi les formations subhorizontales, les roches rouges de la Lindi (grès, schistes et calcaires) sont actuellement réparties (30) entre les systèmes katangais schistodolomitique et du Kundelungu. Elles couvrent de vastes surfaces au nord de la Lowa dans les territoires de Lubutu et de Ponthierville, ainsi qu'au sud et au sud-ouest de Punia (région des Babemo).

Le système du Karroo est bien représenté au Maniema, avec ses schistes souvent conglomératiques et ses grès grossiers. La stratigraphie n'y a guère été étudiée d'une façon systématique, mais on considère qu'il s'agit de l'étage inférieur du système de la Lukuga (45). J'en ai relevé des épaisseurs qui semblent supérieures à 150 mètres sans en voir la base, à l'est de Shabunda (confluent Lubimbe-Lugulu), avec des conglomérats vers le haut. Il est légitime de se poser la question de savoir si on n'y atteint pas l'étage supérieur du Lukuga, de même d'ailleurs qu'en d'autres endroits.

Le Karroo n'a pas de caractère glaciaire net dans l'étendue de la région, si ce n'est par places son accumulation dans des vallées au profil révélateur. Les étages supérieurs existent dans la région de Stanleyville-Ponthierville avec des couches de schistes bitumeux ; ils ont certainement recouvert tout le pays, si l'on en juge par l'étagement jusqu'aux points les plus élevés de niveaux d'aplanissement autrement récents ; mais ils ont été enlevés lors de phases érosives ultérieures. L'extension actuelle du Lukuga correspond souvent, mais pas toujours, à de grandes vallées, qui combinent des caractères de surimposition à l'utilisation locale d'anciennes dépressions comblées de dépôts peu résistants.

Les dépôts post-Karroo n'ont pas été identifiés à ce jour.

Comme on le voit, si le terrain est largement déblayé en ce qui concerne la minéralisation et ses relations avec

le milieu et si les connaissances géologiques générales se précisent peu à peu, nombre de questions restent ouvertes dans le domaine de la géologie pure, qu'une activité tournée vers la recherche minière contraint d'écarter, quelles que soient les conséquences pratiques que pourrait peut-être entraîner leur solution.

§ II. Climat et sols.

I. Régime des pluies et vents.

La région englobe entièrement la zone à pluviosité maxima qui s'étend à l'est du Lualaba entre l'équateur et le 5^e parallèle sud ; elle reçoit presque partout plus de 1.600 mm de pluies par an, soit autant que la cuvette proprement dite, et se distingue ainsi de toutes les régions qui l'entourent.

La quantité de pluie tombée augmente jusque sur la crête Lualaba-Grands Lacs et s'atténue dans tous les autres endroits du pourtour, que ce soit vers le fleuve, vers l'équateur ou vers le Maniema historique. Ce fait est mis en évidence par les tableaux suivants, d'après E. REGNIER (29), les relevés de Symétain et les dossiers d'observations météorologiques que j'ai pu consulter au siège de l'I. N. É. A. C. (1).

La hauteur totale des précipitations augmente fortement avec l'altitude générale du pays vers l'est ; elle est la plus forte de la colonie sur le versant ouest de la crête où se marque la limite extrême des influences atlantiques. Elle reste considérable jusqu'à peu de distance du fleuve, entre la Lowa et l'Elila, de part et d'autre du 2^e parallèle sud ; ce fait est peut-être aussi à mettre en rapport avec la vigueur du relief.

(1) Ces observations sont de valeur inégale ; elles se rapportent à des périodes différentes de durée parfois insuffisante.

TABLEAU I.

	Précip. moy. annuelles (en mm)	Nombre moyen de jours de pluie	Mois de saison sèche (2)
Makungu	1199		5
Kibombo	1384	64	3
Kabambare	1409	100	3
Kindu	1575	87	2
Lokandu	1613	116	2
Kampene	1721	167	2
Pangi	1763	96	2
Kailo	1851	106	1
Sukumakanga	1962		0
Punia (Basenge-Amabidi)	1967	116	0
Lubutu	2009		0
Kasese	2021	143	0
Bakwame	2056		0
Shabunda	2063	140	1
Masisi	2185	192	0
Kalima	2335	105	1
Mutiko	2613	214	0
Kamituga	2877	190	0

TABLEAU II.

	Précip. observées sur un an		Jours de pluie relevés sur un an	
	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum
Kibombo	1663	1320	81	47
Kabambare	1812	1028		
Kindu	2199	1138		
Lokandu	2003	1359		
Sukumakanga (Kaitenda)	2087	1802		
Lubutu	2223	1746	126	106
Punia (Amabidi)	2173	1630		
Kasese	2630	1613	190	101
Bakwame	2296	1487		
Shabunda	2295	1741	240	187
Masisi	2931	1328	249	136
Kalima	2871	1615	154	83
Mutiko	3183	2170	240	187
Kamituga	3654	2201	218	138

(2) On appelle mois de saison sèche ceux où il tombe moins de 50 mm d'eau.

Dans une bande de quelque 120 km sur la rive droite du Lualaba, le nombre de jours de pluie est beaucoup moins grand que vers l'est, même pour les stations à précipitations considérables comme Lubutu et Kalima. Il pleut un jour sur deux ou davantage (un jour sur trois en saison sèche) sur le versant ouest de la dorsale Congo-Nil, c'est-à-dire à l'est d'une ligne Sukumakanga-Shabunda-Saramabila (29) ; la fréquence serait même beaucoup plus forte si l'on voulait tenir compte du fait que, certains mois, on observe fréquemment deux et même trois chutes de pluie bien distinctes par jour.

Les quelques chiffres cités sur la base d'un nombre généralement réduit d'années d'observations, montrent à suffisance la variabilité de la hauteur des précipitations et du nombre de jours de pluie. Le régime des cours d'eau en procède directement et change beaucoup d'une année à l'autre.

Les maxima s'observent en mars-avril et novembre-décembre.

C'est du nord au sud que s'accroît progressivement une saison sèche autour du mois de juillet : sa longueur augmente plus vite au voisinage du fleuve que vers la crête. Elle dure au maximum trois mois dans le Maniema (sauf à l'est de Kabambare). Mais la période moins humide est plus longue que ne le font penser les chiffres cités ; elle est sensible même à proximité de l'équateur, sans qu'on puisse à proprement y parler de saison sèche.

Un ralentissement du rythme des pluies et une moins grande abondance des précipitations s'observent souvent (mais pas toujours) pendant deux ou trois semaines en janvier, parfois un peu avant, parfois plus tard, surtout entre l'équateur et le 4^e parallèle sud. C'est la « petite saison sèche ».

Les saisons sèches suivent de près les solstices. Elles s'accompagnent d'une persistance des brouillards mati-

naux jusque tard dans la matinée et d'un développement de la poussière dans les espaces découverts.

Les pluies les plus fréquentes accompagnent des orages dans l'après-midi ou la soirée, mais elles peuvent aussi se déclarer à n'importe quel moment ; on n'observe guère qu'une ou deux journées essentiellement pluvieuses par mois ; la grêle est exceptionnelle. En saison sèche, les orages ne sont pas rares, mais souvent sans pluie (27). Quand ils prennent l'allure de tornades, ils sont susceptibles de causer de grands ravages et de faire des victimes en déracinant les arbres et en détruisant des cases indigènes.

Le vent ne se lève qu'au moment des orages, sans direction privilégiée, ou orienté seulement par des facteurs locaux ; il peut atteindre alors une vitesse considérable. Il est pratiquement nul en tout autre moment, même en saison sèche. Toute la région est dans la zone des calmes équatoriaux.

II. Températures et insolation.

Le tableau suivant, établi à partir d'un mémoire de A. VANDENPLAS (36) donne pour quelques stations :

1. La température moyenne diurne.
2. La température maximum moyenne diurne.
3. La température minimum moyenne diurne.
4. L'amplitude moyenne de la variation diurne.
5. La température maximum observée.
6. La température minimum observée.
7. L'amplitude moyenne de la variation annuelle.
8. L'amplitude absolue de la variation annuelle.
9. Le nombre moyen de jours où la température atteint 30°.
10. Le nombre moyen de jours où la température maximum n'atteint pas 25°.

11. Le nombre moyen de jours où la température minimum ne descend pas sous 20°.

12. L'altitude approximative en mètres.

TABLEAU III.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Lokandu	25,4	30,8	20,0	10,8	39,0	15,0	15,6	24,0	284	2,5	263	475
Shabunda	24,8	30,3	19,3	11,0	34,5	14,5	14,0	20,0	267	0	147	576
Kamituga	22,9	29,0	16,8	12,2	35,0	14,0	16,3	21,0	141	6	0	1150
Kibombo	25,0	30,7	19,3	11,4	36,9	15,0	15,4	21,9	253	2	129	620
Kabambare	25,3	29,8	20,8	9,0	38,0	16,0	13,8	22,0	212	10	291	860
Kasongo	25,3	31,4	19,2	12,2	37,2	12,9	16,9	24,3	300	1	137	550

Le gradient de décroissance des températures avec l'altitude (0°55 en forêt, 0°6 en savane pour 100 m) est suffisant pour justifier les différences ; la latitude ne joue pratiquement aucun rôle dans l'étendue envisagée. L'altitude elle-même a une influence relativement minime dans cette région chaude pour les parties habitées (500 à 2.000 m). Réduite au niveau de la mer, la température moyenne s'élève aux environs de 28 à 29°.

Concernant la distribution des températures sur le cours de l'année, l'examen des données mensuelles correspondant aux quatre premières colonnes du tableau ne révèle, par rapport aux chiffres annuels, aucune différence de plus de 1 ou 2° en plus ou en moins ; il en est d'ailleurs de même si on envisage la température maximum ou minimum moyenne mensuelle. Dans l'ensemble, juillet donne souvent des moyennes légèrement plus basses, tandis que les maxima et minima absolus sont relevés, selon les endroits, à tout mois de l'année.

On peut dès lors préciser le schéma climatique du Maniema : température moyenne toujours élevée (25°), variations saisonnières imperceptibles (2 à 3°), amplitude considérable de la variation diurne (10 à 12°), sensiblement égale à la moitié des écarts absolus observés

(20 à 25°). L'altitude modifie tout simplement le palier de ces diverses données, mais sans rendre certains endroits habités par des Européens sensiblement plus favorables que d'autres.

La durée d'insolation est autant réduite par les brouillards matinaux prolongés que par les nuées d'orage. En l'absence de chiffres précis, on peut toutefois affirmer qu'elle doit être un peu inférieure à la moitié de la durée possible et moins forte dans l'ensemble en saison sèche qu'en saison de pluies.

Les humidités absolue et relative restent fortes toute l'année.

III. Les sols.

La presque totalité du Maniema est couverte d'un sol où prédomine l'altération allitique ou latéritique (31), qu'il s'agisse de savanes ou de forêts ; en général, il s'agit de pisolithes disséminés dans une argile latéritique, plutôt que d'une cuirasse latéritique, encore que celle-ci existe fréquemment, même en forêt, dans l'épaisseur des dépôts quelque peu anciens, en une ou plusieurs couches lenticulaires.

La destruction de l'humus est fonction directe de la pluviosité ; il n'est pas plus développé dans la grande forêt qu'en savane où, au contraire, l'action réduite des micro-organismes pendant la saison sèche lui permettrait de se régénérer tous les ans si les matières organiques n'étaient chaque fois détruites par les feux de brousse. Cette faible quantité d'humus et de colloïdes minéraux assure aux sols une perméabilité qui n'a d'égale que celle de nos pays à soubassement calcaire (28).

La perméabilité des sols entraîne leur lessivage en sels minéraux fertilisants. Seule la végétation persistante en a fixé en forêt une fraction sans cesse réutilisée, mais destinée à disparaître si le manteau végétal est supprimé.

La réapparition répétée des saisons sèches en assure jusqu'à un certain point la remontée périodique dans les zones de savane boisée où les propriétés colloïdales du sol ne sont pas complètement altérées.

La terre noire de nombreuses grandes vallées marécageuses mérite de retenir l'attention, encore que son acidité doive être considérable ; elle n'a présenté jusqu'ici aucun intérêt pour la culture.

Dans l'ensemble, les sols du Maniema sont de fertilité aléatoire ; la mise en culture d'une zone « vierge » amène son épuisement rapide. Toutefois, certaines étendues à végétation spontanée plus luxuriante sont à la fois plus productives et d'une régénération plus aisée : celles dont le sol provient de l'altération de roches dioritiques, des couches du Karroo inférieur et du système de la Lindi. Les indigènes les repèrent aisément grâce aux associations végétales qui les colonisent, notamment celles qui comportent le limbalu, les herbes makungu et surtout mangobo, les lianes kusa et surtout mikao, etc... Leurs propriétés dérivent d'une teneur et d'une réserve en composés minéraux (notamment la chaux) pratiquement absente dans les autres sols. Les roches du système métamorphique ne sont colonisées qu'avec réticence ; le granite est nettement répulsif.

La dégradation du sol est inéluctable si l'État n'intervient pas pour fixer les indigènes, tout en leur imposant une jachère à long repos cultural, éventuellement avec utilisation des engrais verts, et pour rationaliser les coupes de bois de chauffage (14). Les intérêts des autochtones risquent toutefois d'être lésés si des motifs de facilité entraînent leur fixation sur des sols à priori stériles (granite altéré).

Le problème de l'érosion ne se pose pas au Maniéma, où le manteau meuble (recouvrement, gravier et bed-rock altéré), suffisamment maintenu par le réseau de racines, a généralement plus de deux mètres d'épaisseur.

§ III. Relief du sol.

I. Description d'ensemble.

L'ampleur de cette note ne permet pas de décrire en détail le relief du sol du Maniema. Le nivellement d'ensemble n'y est d'ailleurs guère avancé, bien que le tracé planimétrique dans les domaines des C. F. L. et du C. N. Ki. se complète et se corrige progressivement ; on en est encore au repérage de cotes isolées par une triangulation plus ou moins serrée et à quelques levés plus ou moins précis, sans aucune coordination, effectués à des fins essentiellement pratiques et immédiates par l'entreprise privée.

Deux axes continus traversent ou encadrent le Maniema du sud au nord : celui des points bas, matérialisé par le cours du Lualaba, et une ligne de crête, qui correspond en même temps à la limite du graben du Tanganika et fait partie de la dorsale Congo-Nil. Le fleuve pénètre dans la région à une cote un peu supérieure à 500 m et s'abaisse progressivement jusque vers 400 m à Stanleyville. La crête se maintient à plus de 2.000 m sur presque toute la distance, interrompue par quelques cols élevés : il lui arrive de dépasser 3.000 m, notamment dans la zone volcanique du Mont Kahusi (44).

La région à l'ouest du Lualaba est une partie de la cuvette congolaise et de sa bordure sud ; la courbe de 500 m joint la vallée du fleuve à celle du Lomami à la latitude de Kindu. Le relief a l'aspect monotone d'un plateau entaillé par les plaines alluviales et le système de terrasses des cours d'eau.

On peut trouver rive droite quelques expansions de la cuvette, si on adopte la courbe de 500 m pour la limiter ; à part une bande assez étroite le long du fleuve et de ses affluents principaux, il convient surtout de citer une « poche » entre la Lowa aval et l'équateur.

En réalité, à l'ouest du 28^e méridien, il existe un complexe de dépressions souvent fort larges qui s'allongent de part et d'autre des grands axes hydrographiques sous forme de plaines alluviales et de terrasses à une altitude qui se relève progressivement de 500 à 700 m. Ces aires déprimées se rétrécissent alors progressivement et s'insinuent entre des massifs montagneux de plus en plus compacts, en de profondes rainures au rajeunissement énergétique. Vers l'aval, au contraire, elles s'épanouissent largement et sont souvent communes à plusieurs grandes vallées.

Entre ces aires déprimées se dressent de nombreux massifs montagneux dont les sommets culminent à plus de 1.000 m jusqu'à peu de distance du fleuve, sans guère dépasser 1.250 m à l'ouest du 28^e méridien. Ce sont tantôt des collines isolées, en dôme ou en pain de sucre, tantôt des chaînes ou des complexes plus étendus.

Ils correspondent souvent à des massifs ou pointements granitiques ou à des affleurements de roches basiques ou de quartzite contrastant avec les terrains plus tendres du système métamorphique ou du Karroo ; ces derniers occupent de vastes surfaces dans les aires déprimées.

Les sommets sont presque toujours plats et soulignés par la présence de cailloux roulés. Ce même caractère se retrouve à des altitudes différentes dans la plupart des interfluves, où des crêtes subhorizontales peuvent se suivre sur de très grandes distances, avec des épanouissements locaux et éventuellement des seuils faisant passer d'un palier à un autre.

Les versants, par contre, sont généralement escarpés (jusque 30° et davantage) quel que soit le terrain qu'ils entaillent, et ce depuis les points les plus bas jusqu'aux plus hauts sommets.

Et ainsi se schématise le relief de la plus grande partie du Maniema : vastes dépressions assez continues raccordées à des crêtes monotones d'altitudes diverses

et de largeur très variable par des pentes extrêmement affouillées, avec des montagnes plus ou moins complexes d'altitude relative parfois considérable. Ces caractères observés à l'échelle régionale se retrouvent constamment à l'échelle locale, pour donner au paysage un aspect tourmenté.

A l'est du 28^e méridien, le sol se relève rapidement pour atteindre et dépasser 2.000 m. Les vallées se rétrécissent et l'ensemble est le siège d'une érosion très énergique où alignements montagneux et sommets élevés sont profondément burinés par le réseau hydrographique. On passe ainsi à la crête du Kivu.

II. Problème de l'évolution du relief.

Il faut remonter jusqu'avant le début du Karroo pour situer les premiers facteurs qui ont eu leur répercussion sur le relief actuel : à cette époque, en effet, se sont creusées les vallées glaciaires ou périglaciaires, comblées ultérieurement par les couches plus ou moins conglomératiques du Lukuga inférieur et enfouies sans doute sous des dépôts plus récents aujourd'hui disparus ; elles ont été réutilisées par plusieurs grands axes hydrographiques actuels après plusieurs phases de pénéplanation. Il y aurait intérêt à reconstituer les grandes lignes du réseau pendant le Karroo.

L'existence de plusieurs niveaux d'aplanissement est évidente pour qui a parcouru le pays. J'ai repéré dans la région de Punia trois terrasses et au moins deux niveaux de replats, respectivement vers 15-20-40-140 et 290 m au-dessus de la Lova, soit en cotes absolues, 515-520-540-640-790 m (altitudes approximatives); outre les terrasses, il existe dans le bloc de Kalima au moins trois niveaux élevés principaux, dont deux à plus de 1.000 m. On retrouve partout un étagement analogue. Il semble que des niveaux intéressant le Maniema soient

à chercher vers 650 m, 750 m, 840 m, 1.020 m et 1.200 m. Je souhaiterais pouvoir coordonner les rares observations existantes et les compléter par les miennes pour établir les corrélations existant dans toute l'étendue de la région.

Il y a lieu tout d'abord de définir tous les niveaux d'importance régionale, sans en oublier la nature des dépôts qui les recouvrent, et de repérer, de proche en proche, leurs différents sites. Il faudra ensuite tenter de les raccorder aux unités décelées dans d'autres régions (4) ; la découverte de vestiges de formations post-Karoo (Kalahari ou plus récentes) serait décisive pour faciliter semblables raccords (19) et permettre l'attribution de telle ou telle surface aux pénéplaines miocène ou fin-tertiaire. Cette étude doit mettre en évidence la part prise par le Maniema à l'évolution du relief de la cuvette et de sa bordure ; en même temps, elle est susceptible d'éclairer la reconstitution de cette évolution ; elle doit aussi préciser la nature de la crête du Kivu (horst ?).

D'autre part, l'étude détaillée de chacun des niveaux doit permettre de résoudre deux problèmes : celui des influences tectoniques actives sur la localisation des axes principaux du réseau hydrographique actuel (problème propre à la région) ; celui des déformations récentes du sol en rapport avec la formation et les accentuations successives du graben de l'Afrique centrale. Cette seconde question a, à mon avis, sa solution au moins autant dans le revers ouest de la dorsale Congo-Nil que dans le graben lui-même ; elle se place à l'échelle de l'évolution du relief et du réseau hydrographique africains.

L'incidence indirecte de semblables études sur la recherche minière est imprévisible.

Rappelons que toute la région fait partie de la bande à activité sismique des grabens. Sans être très violents, les tremblements de terre sont de plus en plus fréquents vers l'est, notamment en direction de Kasese-Walikale.

III. Aspect actuel.

L'élément sculptural joue le rôle essentiel dans l'aspect actuel du relief. Les sommets et replats subsistent souvent à l'occasion de la présence d'un niveau résistant, quel qu'il soit.

Une impression assez confuse se dégage de cette région où jouent les influences passives de plusieurs systèmes tout à fait indépendants. De nombreuses zones surélevées coïncident soit avec les massifs granitiques, soit avec les affleurements dioritiques, entités lithologiques de gisement apparemment quelconque et de structure originelle différente. Le principal ensemble sédimentaire (terrain métamorphique) n'a pas de plissement autonome dans la plus grande partie de la région, mais des zones de plus grande résistance s'y manifestent au hasard de la répartition des champs filoniens ou de l'affleurement d'un étage quartzitique. Les formations subhorizontales du Karroo et de la Lindi donnent des allures tabulaires là où elles sont surélevées, mais elles constituent aussi le fond de plusieurs grandes dépressions. Dans celles-ci, la plupart des cours d'eau sont en voie de rajeunissement et les plaines alluviales proprement dites sont le plus souvent fort étroites et encaissées, tandis que s'étagent aux versants des terrasses parfois très vastes ; mais ces terrasses sont compartimentées par les profondes ravines qui se hâtent vers leur nouveau niveau de base.

Au total, la proportion des sols en pente est très considérable. Les vallées, souvent encaissées, sont plutôt un obstacle à la circulation (photo 1). Les terrasses sont très discontinues. Seules les crêtes constituent souvent des lignes d'équialtitude plus ou moins longues. Si l'on y ajoute qu'elles possèdent une végétation beaucoup moins inextricable que les parties déprimées, on comprendra qu'elles servent fréquemment d'itinéraires aux animaux de la forêt et, à leur suite, aux autochtones.

§ IV. Hydrographie.

I. Grands axes.

Toute la région appartient au bassin du fleuve Congo. Le Lualaba (30) y pénètre peu après les Portes d'Enfer de Kongolo (533 m) et reste en rapides jusque Kasongo ; un petit bief navigable (110 km), quoique guère utilisé actuellement, relie Kasongo à Kibombo. Les rapides reprennent de Kibombo à Kindu (461 m), où commence le bief navigable de 320 km jusque Ponthierville (435 m). C'est enfin la succession des rapides et chutes qui se termine par les Stanley Falls à Stanleyville (393 m).

La pente moyenne du fleuve de Kongolo à Stanleyville (815 km) est de 17 cm par km. Elle est de moitié moindre entre Kindu et Ponthierville, où la navigabilité est toutefois compromise par la faible profondeur de certaines passes, surtout sensible en saison sèche. La largeur est généralement voisine de 500 m ou supérieure.

Sur la rive gauche, mentionnons le Lomami, à l'extrême limite du champ de notre étude, plus ou moins navigable en aval de Bena Kamba. Les autres affluents de rive gauche n'ont d'intérêt que par leur direction très sensiblement méridienne, parallèle à celle du Lomami. Notons par contre le brusque coude du Lualaba en aval de son confluent avec la Luama : jusque Kibombo, il coule du sud-est au nord-ouest et recoupe le réseau sud-nord, dont il a l'allure en aval comme en amont. Il y a là un problème à résoudre.

Dans ses grands traits, le réseau de la rive droite est conséquent au flanc occidental de la crête du Kivu plutôt que convergent vers la partie déprimée de la cuvette. Les rivières les plus importantes prennent leur source sur la crête, entre 2.000 et 3.000 m, à quelques kilomètres seulement du fond du fossé : la Lindi et le

Lubero ; la Lowa et ses affluents, l'Oso et le Luhoho ; l'Ulindi et la Lugulu ; toute une série d'affluents droits de la Luama. D'autres s'intercalent entre elles, sans remonter si haut : la Tshopo, la Maiko et la Lilu entre la Lindi et la Lowa ; la Kunda et la Lulindi entre l'Elila et la Luama.

Il est bon de noter que la direction générale n'est conséquente qu'en première approximation ; de nombreux faits sont à expliquer : le coude de la Luama, le tronçon subséquent de l'Elila en aval de Kama, la déviation du cours aval de l'Ulindi, de la Lilu et de la Maiko, et bien d'autres, qui sont loin d'être des détails. L'évolution est à reconstituer pour toute la période qui s'est écoulée depuis avant le début du Karroo, y compris les états paléogéographiques.

Aucun de ces cours d'eaux n'est réellement navigable. Tous sont en voie de rajeunissement sur la majeure partie de leur cours et présentent des zones en rapides, voire en chutes, avec un seuil vers le Lualaba à l'aval. Quelques biefs isolés sont néanmoins utilisables pour des besoins locaux, comme celui d'Angoka à Yumbi et celui d'Obana à Nyundu et Sukumakanga (aujourd'hui abandonné) pour la Lowa ; ils n'ont guère pu favoriser la pénétration, pas plus que les tronçons utilisables par les pirogues.

A l'échelle européenne, ces rivières seraient des fleuves, longs de plus de 600 km et larges de 200 m ou davantage sur une distance notable de leur cours d'aval. Leur débit est considérable, avec des crues saisonnières très atténuées pour ceux dont le chevelu de tête s'étend à la zone élevée constamment pluvieuse de l'est ; les crues sont mieux marquées dans le Maniema sud que vers le nord, à partir de la Lowa. De brusques variations de niveau de quelques heures, voire de deux ou trois jours, suivent de près les précipitations exceptionnellement fortes, prolongées et étendues ; ce fait est le plus fréquent

vers décembre et est à rapprocher de l'incapacité du sol, même forestier, d'opposer un frein efficace à la circulation souterraine des eaux de pluie.

II. Éléments de détail.

Il ne peut être question, évidemment, de décrire par le détail tout le réseau hydrographique du Maniema ; il est d'ailleurs imparfaitement connu en de nombreux points. La plupart des sous-affluents représentent un compromis entre l'attraction orthogonale vers les axes principaux et la tendance consécutive imprimée par le soulèvement récent de l'est de la région ; les deux tendances extrêmes sont représentées, mais l'ensemble constitue un réseau dendritique. Des mouvements récents peuvent avoir joué un rôle et certains tronçons pourront prendre une signification particulière lors de la reconstitution de l'évolution du relief.

La densité du réseau est plus considérable que dans les pays tempérés, du moins si l'on considère le chevelu dessiné par les vallées (qu'elles soient sèches ou non) ; les débits sont aussi plus forts par rapport à la surface drainée. Ce sont des conséquences directes de la pluviosité de la région. Signalons que l'évaporation directe des eaux de pluie n'est pas aussi forte que pourrait le laisser supposer la température en forêt : l'humidité relative y est constamment considérable, la végétation protège le sol qui ne parvient jamais à être complètement asséché par le soleil, et surtout la majeure partie des précipitations pénètre sous terre avec une extrême rapidité. Il n'empêche que l'évaporation par les arbres eux-mêmes reste très notable.

J'ai parlé ailleurs (28) du développement, dans la forêt équatoriale du Maniema, d'un réseau serré de vallées sèches, sous l'influence du climat, grâce au mode d'altération des sols et à la vigueur du relief. Il s'y

produit une circulation souterraine des eaux de pluie, très active quoique à une échelle relativement petite, quelle que soit la nature du substratum ; et ces eaux se concentrent dans les vallées vives presque aussi vite que si elles ruisselaient sur un sol nu et imperméable. Ces phénomènes donnent un débit extrêmement irrégulier aux rivières dont le bassin est trop peu étendu pour que s'y compensent les averses locales : les crues y sont subites et impressionnantes et l'étiage se situe toujours fort bas, puisque l'évacuation est presque instantanée.

De multiples inconvénients découlent de ce fait : une pluie exceptionnelle peut noyer une route ou couper une piste pendant quelques heures, emporter des ponts, paralyser un ponton, rompre des barrages ; l'absence de régulateur ramène vite l'étiage en saison moins pluvieuse et compromet la bonne marche des entreprises consommatrices d'eau, qui se contenteraient d'un débit total moindre, mais mieux réparti ; l'éloignement de toute eau courante est un handicap pour certains travaux en montagne et pour le choix d'un emplacement à habiter ; le niveau hydrostatique est généralement assez bas pour être pratiquement hors d'atteinte par puits dès qu'on se trouve sur les hauteurs ; l'eau ne subit normalement aucune filtration bactérienne lors de son parcours souterrain.

Un climat équatorial à précipitations exceptionnellement fortes et continues (sauf dans le sud), une dénivellation moyenne de quelque 2.000 m sur moins de 300 km, des massifs montagneux dans toute son étendue et un réseau dense à grandes rivières en voie de rajeunissement font du Maniema une région privilégiée pour les réserves hydro-électriques. Il faut dire que bien peu en est utilisé : la centrale de la Lutshurukuru, la plus importante de l'est de la colonie, qui développe les 4.000 HP suffisants à l'activité de Symétain, et celle de la M. G. L. à Kamituga (1.300 kVA) sont tout ce

qui existe dans ce domaine. Kindu possède une centrale thermique modeste ; il en existe quelques autres de peu d'importance ; on en projette deux nouvelles à Shabunda et Kasongo (40). Il semble bien que l'essor du Maniema sera fonction de la mise en valeur de son capital hydro-électrique, à l'intention de toutes les branches de l'activité, à commencer par les transports ; son avenir est menacé, au contraire, par les déboisements inconsidérés qu'amène l'utilisation anachronique et arbitraire du bois de chauffage.

Signalons que la bonne marche des centrales électriques n'est assurée que par un débit d'étiage suffisant. Les considérations qui précèdent montrent le danger de s'adresser à des cours d'eau peu importants sans une période très longue d'observations préalables.

§ V. Végétation et faune.

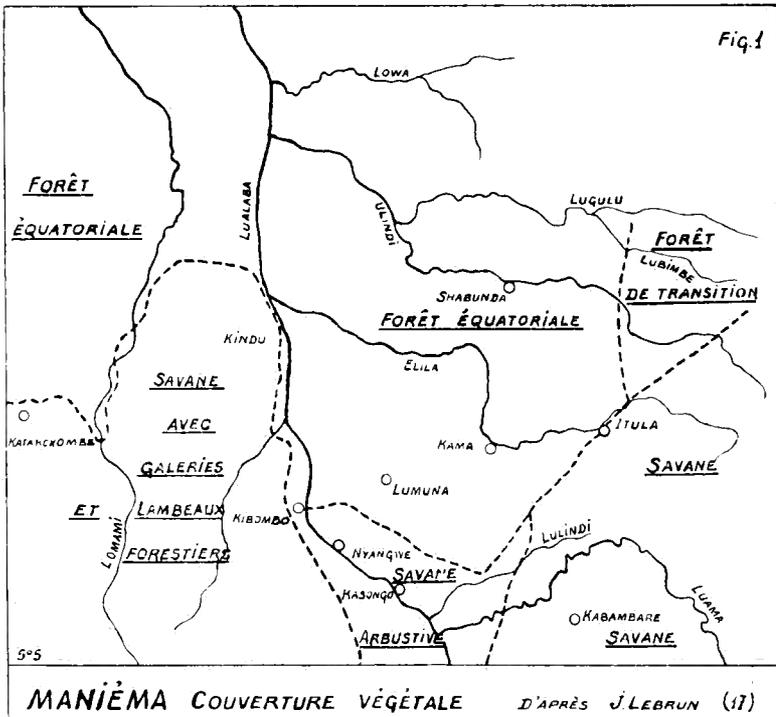
I. Formations végétales.

Les deux formations les plus caractéristiques du Maniema sont la forêt équatoriale (Pluviisilva) et la savane boisée (Hiemisilva).

La première, nommée aussi forêt ombrophile, se présente comme un complexe d'essences à feuillage persistant croissant pêle-mêle, disposées en strates superposées dont les individus les plus élevés atteignent 40 à 50 m. La faible épaisseur de la couche superficielle du sol (intense vie microbienne) entraîne la rareté des racines pivotantes et la fréquence des racines-échasses et des contreforts ; un fouillis de branches et de lianes contribue à la stabilité de l'ensemble (photo 2). Une des espèces les plus caractéristiques, le *Macrobium Dewevrei* (limbalu) représente une exception (fréquente) à la variété des essences par le peuplement homogène de certaines aires en terrasse. Le sous-bois est assez peu

dense hors des vallées et consiste essentiellement en jeunes pousses ligneuses verticales.

Les clairières ouvertes pour la mise en culture du sol se régénèrent en passant par plusieurs stades de forêt secondaire où le parasolier (*Musanga Smithi*) tient ordinairement une place essentielle pendant les 20 ou 25 premières années ; d'autres espèces apparaissent successivement, où prédominent pendant plus de 50 ans des



essences ligneuses au bois tendre et à épines, tandis que s'accroît la taille moyenne des individus. La forêt secondaire est impénétrable, avec l'enchevêtrement inouï de son sous-bois herbacé et buissonnant à lianes épineuses et urticantes.

J. LEBRUN (17) distingue une « forêt de transition de l'Urega » au-dessus de la cote 1.350 m. Les espèces y sont

moins variées et diffèrent en partie de celles des régions situées à l'ouest. Aux confins du Kivu, elle est très clairsemée et se dégrade en savanes à *Pennisetum*.

La forêt tropophile ou forêt sèche (14) constitue la transition avec la savane boisée normale. Elle diffère de la forêt ombrophile par les traits suivants : feuillage généralement caduc, avec chute des feuilles après la saison des pluies et floraison au milieu de la saison sèche ; les cimes des arbres discontinues permettent à la lumière solaire de favoriser l'apparition d'une strate arbustive et même herbacée ; la taille maximum des grands arbres est un peu moindre (20 à 30 m) ; les épiphytes restent nombreux. Elle constitue la formation principale de l'entre-Lomani-Lualaba au sud de parallèle de Lokandu, en alternance avec des aires de savane boisée ou herbeuse.

La savane boisée comporte des arbres isolés ou des lambeaux forestiers, ou encore des massifs composés d'une seule espèce : le feuillage est toujours caduc et les épiphytes rares ; l'absence de strate arbustive permet le développement d'un tapis herbacé. Il s'y développe de nombreuses légumineuses à la cime en parasol (14). On en trouve d'assez vastes étendues dans le bassin de la Luama. En amont de Kibombo, de part et d'autre du fleuve et jusqu'au sud de Kama, une occupation prolongée par une population assez dense a permis le développement d'un facies caractéristique de zones beaucoup plus sèches, la savane arbustive dense, rabougrie et buissonnante, avec des clairières d'herbages.

Je reproduis d'après J. LEBRUN (17) la répartition des principales formations dans le Maniema (fig. 1). L'auteur attribue à l'occupation intense par une population non bantoue (Arabes), aux méthodes culturales non appropriées au milieu, le recul récent de la forêt entre Lumuna et Kasongo.

II. Les tendances.

La forêt ombrophile est un produit du climat, en équilibre pour autant que l'homme ne l'altère pas d'une façon irréversible. La culture en clairières n'est pas susceptible de la mettre en danger, du moins à l'intérieur de ses limites actuelles. J'ai pu relever différentes phases de la régénération dans tous les débroussements, selon leur ancienneté. Toutes les caractéristiques de la forêt ont réapparu après 60 ou 70 ans, avec seulement des nuances dans les associations ; les essences de forêt primaire s'y étendent d'ailleurs de proche en proche à partir des lisières de l'ancienne clairière. Les autochtones peuvent en effet attribuer tout vestige, si imperceptible qu'il soit, de débroussement ancien à tel élément de leur tradition orale, qui ne remonte pas à un siècle. R. THOMAS (33) estime à 100 ou 150 ans la durée nécessaire à la régénération complète de la forêt sur un sol incomplètement stérilisé.

Le même auteur estime la forêt parfois surabondante pour y permettre l'essor de l'agriculture : certains secteurs du Maniema devraient à leur taux de boisement (jusque 95 %) leur pluviosité anormale et leur faible habitabilité. Ce taux se monte à 59 % pour le domaine forestier du C. N. Ki. (notamment plus dans les régions où s'étendent les gisements de Symétain), 48 % pour l'ensemble de la colonie, 18 % pour la Belgique.

Concernant l'évolution à la périphérie, les avis sont partagés, mais en général pessimistes. L'entre-Lomani-Lualaba a été boisé et STANLEY a trouvé la forêt autour de Kasongo (18). La forêt tropophile recule à un rythme pouvant atteindre 1 km par an (14) sous l'action des feux périodiques ; le souvenir s'en conserve et les vestiges en sont nombreux en savane. Il est à craindre que le processus se poursuive de la manière suivante sur toute la bordure sud, très peuplée, de la forêt équatoriale :

cultures sur brûlis, épuisement du sol, régénération contrariée par les feux répétés et le climat moins uniformément humide et établissement d'une savane de plus en plus pauvre. Il semble, d'autre part, que le climat de l'Afrique centrale devienne moins humide depuis quelques décades.

La savane, en effet, se dégrade progressivement et son principal ennemi est le feu, tant celui qu'on allume à l'occasion des battues de chasse que celui qui se propage par manque de précaution à partir des aires soumises au brûlis préalable à la mise en culture. Le caractère semi-nomade de celle-ci et la densité de la population assurent l'universalité des attaques successives.

Des mesures s'imposent pour arrêter le processus en bordure, où le sol lui-même est menacé. Même en forêt, des produits de grande valeur sont sacrifiés constamment par les indigènes qui n'hésitent pas à abattre un fût de 40 m, pour y récolter un peu de miel sauvage ou à ouvrir une longue galerie ou une clairière pour capturer quelques singes.

Les considérations qui précèdent permettent de considérer la forêt de plaine alluviale comme un climax édaphique et les autres forêts ombrophiles comme des climax climatiques ; la forêt de transition révèle déjà des influences anthropiques. Les autres formations, y compris la forêt tropophile ou forêt-parc riche, sont toutes édapho-anthropiques (30).

Je ne puis passer sous silence les peuplements de palmiers *Elaeis* des régions occupées par les Wasongola, les Walengola, les Baleka-Mituku et les Bakumu-ouest ; les populations affirment leur origine spontanée. L'*Elaeis* est d'introduction récente dans les autres parties de la région. Le palmier-raphia est surtout fréquent près des grandes rivières. Les lianes à caoutchouc sont surtout abondantes et de grande taille dans l'est (territoire de Shabunda).

III. A propos de la faune.

Je me bornerai à dire quelques mots des groupes les plus caractéristiques.

L'éléphant, autrefois surabondant, a été décimé par les Arabes à la recherche d'ivoire ; les Européens ont continué l'œuvre des Arabes ; l'éléphant recule devant leur pénétration mais est encore suffisamment répandu dans les régions moins fréquentées pour causer de grands dommages aux cultures ; il se nourrit de préférence des pousses d'une association végétale spéciale avec nombreuses fougères, aux têtes de vallées. Le buffle de forêt, plus farouche encore, ne fréquente guère les aires habitées par les indigènes. Ces deux genres, recherchés pour leur viande abondante, ont repéré tous les itinéraires possibles en forêt, et leur passage répété a ouvert toutes les pistes utilisées à leur suite par les indigènes et souvent reprises comme base du tracé des routes ; les principales suivent, en général, des lignes de crête.

L'hippopotame n'existe plus guère que sur le Lomami et en certains points du Lualaba. Les cochons sauvages, qui gîtent dans les fourrés de fonds humides, ravagent les plantations. Les antilopes de toutes sortes restent nombreuses en forêt, où les noirs ne disposent ni du nombre suffisant, ni des armes perfectionnées pour les exterminer ; elles deviennent rares dans la savane du Maniema, où une population dense est munie de fusils à pierre.

Le léopard continue à roder, tout en se tenant partout à quelque distance des lieux habités. Il est d'un naturel peureux, comme les divers chats sauvages (serval, civette, genette, etc.). Ces félins prélèvent parfois leur tribut sur le petit bétail et la basse-cour des indigènes. Il est rare qu'ils se fassent prendre.

Des singes variés peuplent la forêt ; bien que de

nombreuses espèces en soient protégées, ils sont les plus menacés par les « chasseurs du dimanche » qui en font facilement des hécatombes pour le plaisir. Le chimpanzé existe partout, particulièrement dans la région de Kalima ; inoffensif, il est efficacement protégé par la loi et surtout par un préjugé indigène. Le gorille du Kivu n'est guère menacé de disparition ; il abonde dans les régions de Kasese-Sukumakanga-Walikale ; sa pusillanimité, jointe à sa vigueur extraordinaire, explique toutes les mésaventures des passants non avertis ; il met souvent à mal les cultures des indigènes. Les bandes de cynocéphales ne contribuent pas peu à semblables dégâts.

Parmi les autres espèces terrestres, citons encore le pangolin, le porc-épic (qui atteint souvent une grande taille en savane) et plusieurs genres de rongeurs.

Les crocodiles se retrouvent un peu partout, même en amont de chutes et de rapides et dans de nombreuses petites rivières ; ils pullulent dans certains biefs calmes des grands affluents. Tortues, lézards, iguanes et caméléons ne sont pas rares. Les serpents sont nombreux et variés, même dans les postes, mais deux espèces seulement semblent dangereuses, dont la fameuse vipère cornue.

Les oiseaux ne vivent pas en très grand nombre en forêt : quelques variétés de rapaces (aigles blancs et gris, éperviers), de toucans, de gallinacés (pintades, poules et faisans), de nombreux perroquets, quelques ramiers et canards sauvages. Ajoutons-y les colibris et les faux pique-bœufs, surtout dans les postes, et certains passereaux par moments (l'hirondelle en septembre), et nous aurons cité tous ceux que l'on rencontre le moins rarement.

Le monde des insectes est autrement spectaculaire. Je ne parlerai que de quelques-uns qui ont une certaine importance pour l'homme. Les fourmis rouges (siafu) sont des visiteurs nocturnes devant qui il convient de s'écarter, malgré des moyens de défense plus ou moins

efficaces ; elles nettoient un garde-manger et exterminent une basse-cour en fort peu de temps. Une gamme étendue de fourmis arboricoles sont venimeuses (*Iambulumbu*), depuis la grosse noire aux crocs impressionnants qui colonise exclusivement une essence résineuse déterminée des débroussements anciens jusqu'aux minuscules qui circulent sur les espèces buissonnantes ; leurs brûlures sont pénibles, provoquent des gonflements et peuvent être dangereuses si elles sont multiples ; il convient de se méfier des colonnes de fourmis noires, qui vont à l'attaque des termitières le long des pistes fréquentées. De multiples espèces de toutes tailles sont inoffensives mais contribuent volontiers à la consommation des vivres.

Les constructions des termites sont moins spectaculaires que dans la savane katangaise. Mais ils sont partout, sous de grosses bosses du sol forestier comme dans des boules accrochées à la cime des arbres. Ils rongent lentement, mais sûrement, toutes les parties en bois des édifices, aidés en cela par les tarets.

Les maringouins abondent surtout à proximité des anciens débroussements, mais on les voit aussi sur des montagnes couvertes de forêt primaire. Ces mouchettes suceuses presque invisibles couvrent les parties découvertes de la peau d'une multitude de gourmes ou de taches rouges et causent de vives démangeaisons ; elles pénètrent dans les moustiquaires à maille ordinaire ; on leur attribue l'inoculation de certains filaires.

Les mouches banales sont plutôt rares. La *tsé-tsé*, qui propage la maladie du sommeil, a exercé ses ravages dans le Maniema sud (région de Kasongo-Kongolo) jusque tout récemment. Des mouches suceuses, dont certaines de fort calibre (*muganga*), guettent l'homme au voisinage des grandes rivières et dans les régions à buffles. Les guépiers sont surtout fréquents dans les vallées ; certains ont une taille de 3 m ; d'autres sont de tout petits nids accrochés au revers des feuilles ; leurs habi-

tants sont tous redoutables. Les abeilles et autres mouches à miel pullulent sur les grands arbres dans certaines régions (vers Shabunda par exemple).

Les moustiques étaient rares en Urega (peu de marais) avant l'arrivée des blancs, quoique déjà suffisants pour y universaliser la malaria ; ils se sont multipliés avec l'extension des eaux stagnantes, en relation avec l'activité des centres miniers.

Parmi les groupes inférieurs, il faut encore citer certains arachnomorphes venimeux : une espèce de tarentule, un scorpion, un scolopendre ; notons en passant la répulsion magique des indigènes pour le « nyongolo », ver holotriche carapacé brun ou noir qui se déplace rapidement en forêt et s'enroule en cas de danger. Signalons encore un hôte désagréable, fréquent dans les zones à saison sèche : la puce chique (djique), qui se fixe volontiers sous l'ongle des orteils ; un parasite accidentel, mais tenace, des régions à éléphants et cochons sauvages : la tique. Et je passerai sous silence les nombreux parasites, surtout intestinaux, dont tant de noirs sont infestés.

Une grande variété de poissons peuple les cours d'eau, qui ne sont toutefois pas très poissonneux dans l'ensemble. On trouve des crabes et des crevettes dans certains ruisseaux. Des moules et des huîtres d'eau douce trouvent dans les produits d'altération des roches plus riches en chaux (diorites) le constituant essentiel de leurs tests. En relation avec les mollusques aquatiques, il convient de signaler que la bilharziose est rare dans toute l'étendue de la région.

DEUXIÈME PARTIE

LE MILIEU HUMAIN

Le cadre régional tel qu'il est décrit dans la première partie est, dans l'ensemble, assez répulsif à l'occupation humaine : climat pénible, végétation hostile (au moins dans la forêt), vie animale comportant plus d'ennemis que de ressources, pays accidenté aux communications difficiles et au sol pauvre malgré les apparences. Ce pays a pourtant été entièrement occupé par les noirs depuis fort longtemps et prend un essor remarquable depuis que les blancs s'y sont installés. Je vais essayer de signaler les points essentiels de la mise en place, de l'organisation et des genres de vie des peuples primitifs, ainsi que de l'évolution de la région sous l'action directe ou indirecte des derniers venus.

§ I. Groupes ethniques.

I. Situation et démographie.

Le détail inédit du recensement de 1947 ⁽¹⁾ fournit les chiffres du tableau IV :

⁽¹⁾ M^{lle} O. BOONE, conservateur au Musée du Congo Belge, m'a aimablement autorisé à faire usage de la documentation qu'elle avait réunie lors d'un récent voyage dans la colonie.

TABLEAU IV.

Tribu	Situation	Nombre	Observations
Warega	Territ. de Pangî et Shabunda.	144.147	y compris les Bakwame de Kasese et la plupart des Watembo de la crête Lulgulu-Lowa; non compris ceux du terr. de Mwenga.
Baleka-Mituku	Territ. de Ponthierville, surtout rive gauche.	16.597	les Baleka sont des riverains parfois nommés Wagenia.
Wagenia	Le long du fleuve en amont de Stanleyville.	4.418	
Walengola	Territ. de Ponthierville, au nord, à l'est et au sud des Baleka-Mituku.	19.318	
Wanianga	Territ. de Masisi (têtes Lindi-Oso-Lowa).	env. 25.000	
Bakumu	Territ. de Lubutu et de Ponthierville (rive droite).	51.846	non compris ceux des terr. de Bafwasende (3.992) et de Masisi, ni les tribus apparentées de l'Ituri.
Balanga	Territ. de Kindu près du Lomami.	3.298	
Bagengele	Territ. de Kindu, entre Lomami et Lualaba.	9.864	
Wasongola	Territ. de Kindu, rive droite.	17.308	
Bakusu	Territ. de Kibombo et Kasongo (rive gauche).	34.443	y compris un îlot dans le territ. de Masisi (725). Cette tribu déborde largement vers l'ouest des limites de la région.
Wagenia	Le long du fleuve en aval de Kasongo.	3.296	Différents de leurs homologues de Stanleyville.
Basonge	Terr. de Kasongo, en coin dans les Bakusu.	10.669	Débordent largement vers l'Ouest.
« Balubaïsés »	Terr. de Kasongo, rive droite.	21.795	Chefferies Mamba-Nondakasenga-Bakwange.
Wazimba	Est du territ. de Kasongo.	33.864	
Bahemba	Sud du territ. de Kasongo, rive droite.	15.300	
Babuye	Sud-est du territ. de Kabambare.	7.051	Débordent vers le sud.
Bango-Bango	Centre et nord du terr. de Kabambare.	31.696	
Bahombo	Sud-ouest du terr. de Kabambare.	3.953	
Arabisés	Kindu-Kirundu-Lubutu.	4.002	non compris ceux de Stanleyville (3.828) ni de Kasongo.

Cela donne une population coutumière recensée totale de 462.000 habitants pour le Maniema sensu lato ; le chiffre réel doit être plus voisin des 500.000 si l'on tient compte des omissions inévitables d'une opération qui ne rappelle que de très loin nos recensements en Europe ; de plus, un nombre non négligeable d'habitants vivant en marge de la société s'y soustraient volontairement. Les tribus les plus importantes sont celles des Warega, Bakumu, Wazimba, Bango-Bango et Bakusu.

Il faut ajouter à ce total celui de la population flottante recensée, composée surtout d'étrangers à l'endroit où ils sont installés dans les centres extra-coutumiers ou immigrés temporairement en relation avec les entreprises européennes. Ils atteignent près de 200.000 âmes, dont un grand nombre sont des autochtones recrutés sur place ou tout au moins dans l'étendue du Maniema (Bakumu, Warega, Bakusu, Wazimba, Bango-Bango, etc.). Beaucoup cependant proviennent d'autres régions de la colonie, et on y relève énormément de Benya Kasai, Baluba, Mongo ou apparentés, Wanande, Barundi. Ils sont particulièrement nombreux dans les territoires de Shabunda (47.000) et de Pangi (38.000).

La situation démographique doit être examinée séparément pour les populations coutumières et pour les autres.

Dans les milieux coutumiers, l'élément féminin prédomine sur l'élément masculin ; la tendance naturelle est accentuée par les nombreux engagements de célibataires au service des Européens. La proportion de 117 femmes pour 100 hommes est représentative de la tendance polygamique, qui y trouve un terrain favorable. Les jeunes garçons sont notablement plus nombreux que les filles : la disproportion habituelle est accentuée par la coutume introduite par les Arabes d'épouser des filles à peine ou non nubiles, déjà signalée en 1909 pour une population aussi peu arabisée que les Warega (8).

Les enfants représentent à peine 37 % de l'ensemble de la population coutumière. Même si ce chiffre doit être accepté avec les plus grandes réserves, il ne faudrait guère s'en étonner, à cause de la précocité du développement chez les noirs. S'il faut en croire le même recensement de 1947 pour les territoires de Kibombo, Pangi et Kasongo, le taux de natalité y serait respectivement d'environ 15, 24 et 43 ‰ et la mortalité y atteindrait 20,15 et 24 ‰. La natalité et la mortalité sont certainement plus fortes que ne l'indiquent les chiffres de Kibombo et de Pangi, qui ne tiennent sans doute pas compte de la mortalité infantile des premiers jours. En réalité, la population augmente ou décroît selon les endroits, malgré un taux de natalité souvent élevé. Le manque d'hygiène des populations, à tout âge et surtout pendant la prime enfance (mères trop jeunes, mal préparées : 10), la sous-alimentation et notamment le cas fréquent d'une lactation insuffisante sans appoint compensatoire, les pratiques des féticheurs et des rebouteux que ne peut combattre efficacement un service médical débordé accroissent la mortalité. La natalité est contrariée à la fois par les ravages des maladies vénériennes, cadeau des Arabes (8), la vogue des pratiques abortives et une certaine instabilité des ménages, les traditions superstitieuses prolongeant exagérément la continence après la naissance, l'exode des jeunes célibataires vers les centres industriels, alors que les anciens retiennent au village les jeunes femmes, épousées trop souvent par des vieillards stériles, mais fortunés, polygames ou non (27).

La dépopulation existait en 1909 chez les Warega (8) et en 1911 chez les Bakumu (9) ; la trypanosomiase avait le même effet dans le Maniema sud (8). Les causes ont changé au cours des temps, mais la tendance se serait encore accentuée de nos jours sans les mesures énergiques limitant l'exode des populations ; l'amélioration des conditions matérielles dans les chefferies renverserait la situation bien plus efficacement.

Dans les milieux non coutumiers, il y a trop peu de femmes (74 pour 100 hommes). L'abolition officielle de la polygamie est plutôt fallacieuse aussi longtemps qu'un frein efficace ne sera pas opposé à de trop faciles répudiations qui transforment pour certains le mariage en une polygamie successive. On pourrait attendre des résultats sérieux d'une action énergique des pouvoirs publics pour combattre cette tendance, pour sévir contre les avortements provoqués et pour munir les célibataires d'une compagne de leur tribu. Les Missions se dévouent déjà sans compter dans le même sens en diffusant la morale chrétienne.

Il faut d'ailleurs distinguer les agglomérations minières des centres extra-coutumiers. Les grandes sociétés combattent avec beaucoup d'efficacité la mortalité chez les hommes, les femmes et les enfants par des mesures d'hygiène et d'assistance médico-sociale ; elles ont obtenu un franc succès dans la question de la mortalité infantile des moins d'un an. Sous leur action, les préjugés s'atténuent pour faire face à une confiance déjà suffisante pour donner pleine satisfaction. D'autre part, des moyens puissants y ont été mis en œuvre dans la lutte, souvent décevante chez les noirs, contre les maladies vénériennes.

Les résultats obtenus ressortent des chiffres suivants. Alors que les centres miniers ne dénombrent que 65 à 75 femmes pour 100 hommes, on compte à Symétain 50 enfants pour 100 adultes, soit pratiquement autant que dans les milieux coutumiers, où la proportion de femmes est beaucoup plus grande ; on y trouve, par rapport aux ménages, un pourcentage d'enfants de 128,7 ; l'indice annuel de fécondité y est de 210 pour 1.000 femmes ; 95 % des femmes y accouchent dans les maternités et la mortalité infantile des moins d'un an y est ramenée à moins de 100 pour 1.000 naissances ; cette société s'efforce encore d'améliorer ces chiffres déjà remarquables. Cette action a comme conséquence de

multiplier les ménages avec enfants, gage de stabilité des unions. Disons en outre que la polygamie est assez rare dans les mines.

Si les efforts conjugués des Missions, de l'assistance sociale et du service médical peuvent amorcer la constitution d'un milieu social favorable au développement de la famille, même pour les travailleurs d'origine locale en contact avec l'ancien milieu coutumier désorganisé, il n'en est pas de même dans les centres extra-coutumiers. L'action médico-sociale encore embryonnaire n'a guère eu d'effet jusqu'ici sur ces populations flottantes, dont les éléments les moins instables sont seuls touchés par l'œuvre morale des Missions. Beaucoup de mariages ne sont pas sanctionnés par les lois coutumières ou religieuses et sont particulièrement fragiles ; les maladies vénériennes y sont florissantes. La dénatalité dans ces centres est telle qu'elle suffit à faire tomber au-dessous de 30 % de la population le nombre total d'enfants dans les milieux non coutumiers, malgré les chiffres élevés observés dans les mines.

L'organisation médico-sociale dans les centres miniers a démontré qu'il était possible d'apporter à ces conditions des remèdes efficaces ; le succès serait complet si les autorités agissaient à fond dans leur domaine propre.

Le plan décennal (40) donne 3,33 comme densité de la population du district du Maniema, y compris les zones plus peuplées du sud ; il cite 4,6 pour l'ensemble de la Colonie et 8,86 pour le Kivu, y compris les régions moins occupées de Shabunda et de Masisi ; le taux d'accroissement de la population serait de 1,29 au Maniema contre 15,58 au Kivu.

Le tableau V (1947), établi à partir de la documentation de M^{lle} O. BOONE, illustre fort bien les tendances que je viens d'exposer :

TABLEAU V.

<i>Territoire</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	<i>Totaux</i>
<i>Populations coutumières</i>					
Ponthierville	17.363	17.703	10.314	9.475	54.855
Lubutu	11.144	11.353	6.780	5.549	34.826
Shabunda	21.646	25.857	19.324	16.358	83.185
Kindu	11.772	13.183	4.710	3.982	33.647
Kibombo	9.858	13.245	3.932	3.238	30.273
Pangi	16.949	20.010	11.711	8.449	56.719
Kabambare	16.219	16.698	12.376	10.750	53.043
Kasongo	22.115	26.296	16.039	13.596	78.046
Totaux	123.666	144.345	85.186	71.397	424.594
<i>Populations non coutumières</i>					
Ponthierville	9.819	7.975	3.803	3.555	25.152
Lubutu	7.878	5.535	2.779	2.481	18.673
Shabunda	17.842	13.203	8.776	7.093	46.915
Kindu	9.966	7.381	2.981	2.393	22.721
Kibombo	3.997	3.000	1.147	944	9.088
Pangi	15.766	10.640	6.596	4.906	37.908
Kabambare	2.936	1.980	1.243	1.221	7.380
Kasongo	3.857	3.315	1.554	1.374	10.100
Totaux	72.061	53.029	28.879	23.967	177.936

II. Origine et mise en place.

Le Maniema a été occupé par l'homme dès le Pléistocène supérieur (26) ; l'existence de populations non négligeables aux époques préhistoriques, même dans les parties forestières, est établie par la multiplication des découvertes récentes à l'occasion de l'exploitation des mines. Il est à souhaiter que le matériel réuni, notamment par M. J. PALGEN, fasse l'objet d'une étude systématique. Le néolithique se serait poursuivi dans l'Uele jusque dans le courant du 17^e siècle.

Le magistral ouvrage de A. MOELLER (25) reste la base de toutes les recherches sur l'origine des popu-

lations de l'est du Congo. J'y fais de larges emprunts pour ce qui suit.

Les migrations bantoues n'ont pas débuté avant le 16^e siècle ; elles ont apporté le fer, qui devait leur permettre la mise en culture de la forêt. Antérieurement, il n'existait que quelques îlots de pygmées à la lisière de la forêt, près du Bunyoro et dans la région de Kasongo. La première vague est venue de l'ouest, introduisant le manioc : c'est celle des Gombe, très clairsemée, dont il subsiste quelques vestiges. Les Barumbi du territoire de Bafwasende sont une peuplade venue très tôt du nord sous d'autres poussées bantoues.

Les Warega sont venus de l'est au début du 16^e siècle par la trouée du Ruwenzori, après un séjour dans le Bunyoro, où ils ont vécu avec les pygmées Batwa. Presque parallèlement, une tribu s'installait en partie sur le fleuve sous le nom de Baleka et une fraction le franchissait pour subsister rive gauche sous le nom de Mituku. Un autre groupe allait devenir celui des Wagenia de Stanleyville.

Les hordes se succèdent, se poussent mutuellement, progressent, se heurtent l'une à l'autre, refluent et se recourent. Les Walengola suivent de près les Mituku et avancent eux-mêmes sous la pression des Bakumu (17^e siècle) ; ils sont délogés de la Maiko et de la Lubutu et refoulent les Baleka-Mituku vers leur habitat actuel. La plupart de ces tribus conservent la tradition d'un séjour plus ou moins prolongé dans la région des grands lacs et même d'une économie reposant en partie sur l'élevage.

Les Balanga viennent de l'ouest au 16^e siècle par la forêt. Mais la grande vague de l'ouest a d'abord fait un crochet par le sud : un premier groupe d'abord, qui se scinde en deux fractions vers 1600, les Bagengele et les Wasongola, lors de l'arrivée des Bakusu ; la seconde se heurte aux Warega.

Plusieurs groupes viennent du sud au 17^e siècle après avoir contourné par l'est la région des grands lacs. Ce sont d'abord les Wagenia de Kasongo, puis les Basonge, qui viennent couper en deux le territoire des Bakusu, et enfin les Wazimba. Ces derniers, qui assurent avoir séjourné avec les Warega dans les parages de Tanganyika, sont refoulés par eux vers le sud, non sans avoir abandonné une partie de leur effectif chez les Wasongola, auxquels ils se mélangent. Toutes ces peuplades sont à ranger dans le grand groupe des Baluba, de même qu'une série de clans qui les suivent de près : Mamba, Nonda, Kasenga et Bakwange, et les noyaux Bahemba venus de l'est pour s'intercaler dans le groupe Wazimba entre la Luama et la Luika.

Les derniers venus parmi les Bantous sont hétérogènes : les Babuye, issus des poussées Baluba, Warega et Bahemba, et les Bango-Bango, ensemble de groupes détachés des Baluba et des Wazimba. Les Bahombo, apparentés aux Bango-Bango, sont venus très tard par la rive gauche du Lualaba.

Le 19^e siècle voit l'arrivée des Arabes ; ils sont à Kambambare en 1868. Avec leurs collaborateurs arabisés (surtout Bakusu), ils atteignent les Stanley Falls en 1883 et remontent jusqu'aux sources de l'Oso et de la Lowa. Des îlots arabisés subsistent en de nombreux endroits.

Les Bantous, originaires du Soudan ou du Haut-Nil, auraient été mis en branle par la poussée des Soudanais et des Nilotiques. Ils se seraient d'abord arrêtés sur la lisière de la forêt, qu'ils auraient quittée soit sous une poussée plus forte, soit suite à des conflits avec les pygmées, soit encore sous l'impulsion des Hamites lors de leur migration vers le sud au 17^e siècle.

III. Groupements et principaux caractères.

Les Warega se sentent des affinités avec les Wazimba, les Wasongola, les Bakumu et les Wagenia (27) ; les Bakumu se croient proches des Wasongola, des Walengola et des Baleka-Mituku.

Les Balubaisés de Kasongo et les Bango-Bango ont conscience d'appartenir au même groupe mais s'opposent volontiers aux Wazimba.

Les Basonge se considèrent comme apparentés à la fois aux Bakusu et aux Baluba ; on rattache souvent purement et simplement les Bagengele aux Bakusu, qui se savent d'autre part membres de la grande famille Mongo avec les Batetela et les Bakela.

Tout cela semble bien confus. En réalité, certaines affinités résultent tout simplement de relations de bon voisinage, avec ou sans une interpénétration en bordure, ou d'un bout de chemin fait ensemble lors des migrations ; d'autres proviennent de l'adoption de coutumes d'une tribu par l'autre, ou de l'influence d'une même culture étrangère sur un ensemble de groupes ; une convergence dans les genres de vie par l'action d'un milieu identique, voire une communauté d'intérêts, rapproche souvent des peuplades très différentes à l'origine.

D'après A. MOELLER, il y aurait trois grandes divisions : les Bantous venus de l'est (Warega, Baleka-Mituku, Wagenia de Stanleyville, Walengola et Bakumu), la famille Mongo (Balanga, Bagengele, Wasongola et Bakusu), la famille Baluba (Wagenia de Kasongo, Basonge, Wazimba, Balubaisés et Bahemba). Il distingue aussi trois groupes à influence Baluba (Babuye, Bango-Bango et Bahombo) et enfin les Arabisés.

Une autre opinion (37) rattache aux Lunda du Katanga les Wazimba, « Balubaisés » et Bango-Bango ; leur migration ne serait que parallèle à celle des Baluba. Les

Bahemba et Babuye ne seraient eux-mêmes que des Lunda balubaïsés.

J. MAES et O. BOONE (22) rangent dans un sous-groupe connexe des Warega les Bakwame de Kasese, que A. MOELLER considère comme Bakumu ; ils diffèrent en fait des uns et des autres. Les mêmes détachent des Bakumu les Babemo du sud de la Lowa (il s'agit plutôt d'un clan de la même tribu) et une bande de « Wagenia » entre Ponthierville et Stanleyville (simple cas d'adaptation au milieu). Ils rattachent aux Wazimba les Watari du sud du territoire de Shabunda, qui sont en réalité un clan Warega influencé par les Wazimba ; l'incorporation à ces derniers de trois des quatre clans balubaïsés et de la fraction nord des Bango-Bango semble erronée. Ils rangent les Bakwange dans les Wagenia de Kasongo. Ils groupent les Bahombo avec les Bango-Bango.

Les études linguistiques en progression constante permettent maintenant de grouper en familles des langues que l'on a longtemps crues sans parenté. Ce fait ethnique important n'est toutefois pas suffisant pour affirmer définitivement une communauté d'origine, même à une époque lointaine ; à plus forte raison a-t-il moins de force que la tradition orale pour préciser les mouvements récents de populations. On peut distinguer les divisions suivantes dans le Maniema (16) :

Groupe du nord-ouest et du centre : sous-groupes Mongo (Balanga, Bagengele, Wasongola, etc.), Bakusu (Bakusu, Batetela, Riverains de Kasongo), Lokele-Basoko (Wagenia de Stanleyville), Walengola-Mituku.

Groupe méridional : sous-groupe Baluba (Basonge-Wazimba, Bango-Bango, Bahombo, Bahemba, Babuye, etc.).

Groupe oriental : les langues du Bunyoro, dont celle des Bakano (Bahavu-Watembo-Warega).



Langues à affinités non connues : Bakumu (et apparentés) Warega (et Wanyanga).

Le Kirega n'appartient pas au groupe oriental. Le Kikumu aurait certaines affinités avec le groupe Mongo.

Il sera parlé plus loin des autres caractères.

Les caractères anthropologiques n'ont pas été étudiés jusqu'ici. Il y aurait grand intérêt à ce qu'ils fussent fixés avant le brassage des divers groupes. Les opinions sont contradictoires pour les traits essentiels et souvent sans fondement. Il est d'observation constante, pourtant, que l'ensemble des individus d'un groupe ont un aspect commun, difficile à définir, mais qui les distingue des autres groupes. Cette concordance des caractères somatiques avec les traits ethniques est autre chose qu'une impression due à une similitude de tatouages ou de coiffures ; elle est suffisamment étonnante pour être étudiée systématiquement afin d'établir s'il s'agit d'une sélection en milieu clos ou de métissages divers avec des populations non nègres.

Je citerai à ce sujet la haute taille des Bakusu, la teinte foncée des Wazimba et des Bango-Bango et surtout certains caractères de beaucoup de Warega, qui font penser à un métissage avec les pygmées : taille inférieure à la moyenne, dolichocéphalie souvent réduite, système pileux développé, cheveux en grain de poivre, nez très écrasé, etc. (photos 3 et 4).

§ II. Organisation sociale et politique.

I. La société.

La base de l'organisation sociale primitive des noirs est le clan, qui groupe les descendants d'un ancêtre commun. Dans le clan patrilinéal, qui est le système de toutes les tribus du Maniema, la filiation se fait de père

en fils et le chef en est toujours le descendant le plus direct dans la ligne aînée, héritier et représentant des ancêtres. En cas de mariage, chacun des conjoints continue à appartenir à son clan d'origine, mais le ménage s'installe au village de l'époux du clan dominant ; les enfants font uniquement partie de celui-ci. Remarquons que l'unilatéralité du clan est une notion schématique ; j'ai noté chez les Warega des pratiques successorales tenant du matriarcat, où c'est l'oncle maternel qui hérite.

Les liens du sang qui rassemblent le clan y développent un sentiment intense de solidarité (13) où l'individualisme n'a aucune part, mais bien l'égoïsme de chaque groupe par rapport aux autres. Survivant dans la culture sédentaire au nomadisme pastoral qui en a favorisé la naissance, le clan facilite la vie matérielle de chacun en assurant les travaux en commun (culture, chasse, etc., avec spécialisation fonctionnelle éventuelle), permet l'organisation de la défense, constitue en soi un équivalent des œuvres de prévoyance sociale (infirmité, vieillesse) et assure l'intégrité des foyers en luttant avec des armes efficaces contre le viol, l'adultère, la stérilité, etc.

Notre respect du clan consiste en fait en une tolérance formelle, tandis que notre organisation en sape indirectement les bases. La responsabilité individuelle en justice, le paiement personnel des impôts, le recensement des hommes, le paiement du salaire à l'auteur de la prestation et jusqu'au principe égalisateur du christianisme entravent son fonctionnement, compromis d'autre part par le tarissement de ses revenus et la tendance à la propriété du sol sans fixation collective en une sorte de féodalité (13). Le remplacement de nombreux chefs coutumiers a également rompu la tradition.

Le clan rénové pourrait servir de base à un relèvement social (13), mais il constitue en fait un frein au dévelop-

pement de la personnalité et de la vie matérielle (6). Même si ce frein n'était pas un mal dans l'ensemble, il est trop tard pour l'appliquer, surtout dans les milieux non coutumiers, où les liens traditionnels ont été remplacés presque entièrement par l'individualisme le plus exacerbé et non par une fusion dans une communauté sociale de valeur plus élevée. Cette situation a des conséquences désastreuses sur la situation familiale et démographique (27) ; c'est par une protection énergique de la famille biologique, cellule sociale succédant au clan, qu'on pourra y remédier ; sinon, la désagrégation de la société sera rapidement complète.

A côté du clan, dont les échelons supérieurs fournissent souvent un cadre à l'organisation politique, il existe généralement une organisation sociale reposant sur d'autres bases, différentes d'ailleurs de tribu à tribu. La classe des esclaves a existé presque partout, avec des vestiges tenaces jusque maintenant, soit formant une caste héréditaire, soit composée de prisonniers de guerre, soit encore comme élément de la richesse d'un groupe d'envahisseurs (cas des Bakumu esclaves des Bakusu arabisés). Notons que l'esclavage n'a jamais existé chez les Warega (8).

Disons quelques mots de l'organisation sociale des hommes libres sous les trois formes à peu près pures que l'on observe dans le Maniema (25).

Le Moami à calottes des Warega est une hiérarchie à six grades principaux (trois pour les femmes), du moami au kindi, auxquels tout homme libre peut accéder successivement en mettant à la disposition des dignitaires les biens considérables nécessaires à l'organisation des cérémonies et fêtes de la « mpara » (8) ; il a donc, en fait, une base économique soit transmise, soit acquise par le travail et, à l'origine, le plus grand nombre des membres se recrutaient dans la classe aisée plutôt que dans le peuple.

Le Luhuna à chaises et nattes des Basonge fournit le cadre de la hiérarchie politique. La population est répartie en puissance entre les deux castes des fumu et des twite, mais elle n'y entre en fait qu'en faisant les versements requis pour acquérir un grade dans la hiérarchie. Certaines dignités sont héréditaires pour autant qu'un tiers n'ait pas acquis un rang équivalent par les versements prévus (cas du yemeno, chef de la caste supérieure des fumu). Le but en est politique et social.

Les Bakumu ont une organisation directement inspirée du clanisme pur : le sonda, ou conseil des ngbeka (anciens), constitué par les fumi (vieillards ayant cessé toute activité) et les moame (vieux qui travaillent encore et administrent les villages), élit le numbia (chef) parmi la branche aînée du clan.

Se rapprochent du Moami des Warega le Bakota des Mituku et des Walengola, le Nsubi des Wasongola et l'Esambo des Bagengele, avec une part plus ou moins grande à la situation de naissance.

Le Luhuna, d'origine Baluba, se retrouve chez les Balubaïsés et chez les Wazimba sud ; chez ceux ci toutefois et chez les Nonda, il n'existe pas deux castes parallèles, mais une classe supérieure hiérarchisée, qui n'est pas accessible à la classe inférieure chez les premiers ; les Wazimba nord ont adopté le Moami. Le Luhuna a été adopté par les Bakusu méridionaux, tandis que ceux du nord conservent la division en castes de fait (classes) au lieu des castes de droit héréditaires.

Dans ces diverses organisations, des fonctions politiques, judiciaires, militaires, religieuses ou décoratives sont réservées aux différentes dignités.

A côté de ces systèmes sociaux, il existe un peu partout des sectes esotériques à pratiques magiques, dont le premier but est la protection contre les maladies, les empoisonnements et les maléfices ; citons l'Esambo des Bakumu (25). Il faut y rattacher les rites de la circon-

cision, destinés à frapper les profanes, sauf chez les Bango-Bango, où il s'agit d'une simple opération coutumière ; ses officiants disposent d'un grand prestige (photo 5)

II. Le pouvoir.

Le chef des Warega ou *moya kese* est normalement un *kindi* de haut grade : c'est l'aîné de la branche aînée ; il est assisté par les *ntundu*, chefs des groupements inférieurs et délégués du peuple, et le *yananio*, issu de la classe supérieure, juge, chef militaire et organisateur des cultures (25). Le *Moami* en vient à détenir les pouvoirs principaux, tout en reposant lui-même en grande partie sur l'organisation clanique. Dans les cas où l'administration a jugé utile de remplacer les chefs coutumiers ou d'introduire des innovations, la structure traditionnelle qui subsiste discrètement continue à exercer une influence tenace et efficace sur les tendances de la population, qui a conservé, d'ailleurs, la tradition d'un roi unique.

Les *Bakumu* sont moins bien armés par leur coutume, qui ne comporte pas semblables cadres. La réaction s'y manifeste d'une façon moins adroite : ils constituent un terrain propice à la diffusion de doctrines magico-révolutionnaires comme le *Kitawala*, cause du soulèvement sanglant et absurde de 1944 ; ce mouvement, maté à *Kasese*, continue à couvrir presque ouvertement à *Sukumakanga*. Le *Mambela* des *Babali* semble également faire des recrues chez eux (7).

Chez les adeptes du *Luhuna* (8), le chef politique est le plus haut dignitaire des *fumu*, tandis que le plus élevé des *twite* est son premier ministre ; ils s'appellent respectivement *mwankana* et *wembi* (ou *tshite*) chez les *Bakusu* du sud. La classe supérieure des *mwankana* fournit le grand *mulowe*, chef coutumier des *Wazimba*, fonction surtout honorifique ; l'organisation ancienne

était de caractère très féodal. Il y a, en général, contrôle du pouvoir par les délégués du peuple.

Le pouvoir judiciaire est exercé par le yananio chez les Warega et, en appel, par le moya kese ; l'instruction est menée par des fonctionnaires spécialisés, les ngatu, qui sont en même temps dépositaires de la coutume. La justice est souvent aux mains de la caste des twite dans les tribus à Luhuna. Le plus important des dignitaires Bango-Bango, nommé le twite, sert notamment d'intermédiaire entre les parties et le chef (mfumu), détenteur du pouvoir judiciaire (32). Chez les Bakumu, les affaires peu importantes sont réglées en conciliation par le numbi ; le conseil des anciens tranche les autres, mais la sentence est toujours rendue par le numbi (11).

Sauf chez les Bakumu, la justice n'était pas gratuite et toute action impliquait des cadeaux à tous les officiants. En cas de doute, l'instruction prévoyait diverses épreuves du poison ; chez les Warega, en cas de décès, le coupable désigné était dévoré par ses congénères (8). Dans certains cas, un serment suffisait pour lever le doute. Le vol était parfois considéré comme le crime le plus grave ; en général, les dommages matériels, quels qu'ils soient, étaient annulés par remboursement de la contre-valeur. Parmi les faits pouvant mener en justice, citons encore : l'adultère avec les circonstances aggravantes de conception ou de maladie vénérienne (le complice est pratiquement le seul à être puni de dommages et intérêts d'où, parfois, une forme clandestine et fructueuse de prostitution), les coups graves et blessures, les homicides volontaires ou involontaires ; un tarif précis d'indemnisations sanctionne chaque cas.

Tout en pratiquant en principe l'administration indirecte, l'autorité belge a fortement modifié l'organisation coutumière, ne fût-ce qu'en tendant à une uniformisation. Elle a remplacé dans nombre de chefferies le chef traditionnel par un personnage plus docile et fonctionnarisé

que les autres ; elle a créé l'unité de « secteur » en groupant pour sa commodité des communautés trop émiettées, mais sans grand lien ; elle a même rattaché arbitrairement certaines familles à des clans tout à fait étrangers (observé chez les Bakwame de Kasese) ; elle a parfois désigné comme chef de secteurs étendus un ressortissant d'une tribu ennemie (comme à Kikungwa). Cette méconnaissance de l'ethnographie est maladroite et peut être dangereuse à longue échéance ; la situation rappelle trop souvent celle qui existait du temps des auxiliaires arabisés.

L'exercice de la justice est confié à des tribunaux de chefferie sous le contrôle de l'administration ; ils tranchent selon la coutume, mais on a extirpé (à grand'peine) l'épreuve du poison et l'anthropophagie judiciaire. Souvent encore, d'ailleurs, des individus qui s'estiment lésés se font justice eux-mêmes, et parfois des conciles sans mandat lancent des accusations de sorcellerie et appliquent le poison ou la torture.

Pour les populations non coutumières, il a fallu créer des juridictions spéciales, les tribunaux de centres, où un juge, choisi pour son expérience et sa connaissance de plusieurs coutumes, et des assesseurs occasionnels de diverses tribus tranchent toutes les contestations des travailleurs entre eux ou avec les autochtones. Ces tribunaux connaissent surtout des affaires de vols, de dettes, de dots et d'adultères ; ils déchargent les Européens du souci de trancher les palabres de leur main-d'œuvre (qui recourt volontiers à son chef blanc, parfois bien embarrassé par sa non-connaissance de la coutume). Mais on se contente de veiller à ce que leurs décisions ne soient pas contraires à l'ordre public ou à la morale naturelle, même si elles sont contraires à la morale chrétienne ; c'est pourtant l'institution par laquelle pourrait être le plus efficace une action destinée à sauvegarder la famille.

Les délits graves, les infractions au contrat d'emploi et les contestations entre indigènes et blancs sont jugés par l'administration territoriale.

Je ne reviendrai pas sur la famille, menacée par des dangers que j'ai énumérés ci-dessus alors qu'elle est le seul espoir de stabilisation pour une société en voie de désagrégation (27). Le système dotal n'est pas nuisible en soi ; il a contribué à la stabilité des ménages dans le système clanique. Il importe toutefois de réagir contre la déviation qui en ferait une vente de la femme, en suppléant aux coutumes où son consentement n'est pas requis d'une façon suffisamment explicite (12) et surtout en supprimant la possibilité de divorces provoqués par la cupidité des parents désireux d'obtenir une dot plus élevée d'un autre gendre (pratique importée par les Arabes, qui ont introduit en outre la grande polygamie de harem, heureusement peu pratiquée). Au contraire, le faible montant de la dot chez certaines tribus (Bakumu) favorise le concubinage et la prostitution des femmes locales avec les travailleurs célibataires des mines, appartenant à des tribus lointaines où les dots sont élevées et d'où il leur est pratiquement impossible de faire venir une véritable épouse.

§ III. Genres de vie et économie.

I. La vie rurale.

Quelques mots tout d'abord des principales espèces cultivées ; presque aucune n'est autochtone. L'arachide, le maïs et la patate douce sont d'origine américaine (30). Il en est de même du manioc, apporté au 16^e siècle par les Gombe, mais son passage sur la rive droite du Lua-laba est beaucoup plus récent ; ce sont également les Bantous qui ont introduit dans la région, en même temps

qu'ils y pénétraient, les bananiers et le sorgho. Ils semblent y avoir trouvé le palmier *elaeis*, qui existe en vastes peuplements spontanés chez les Mituku, les Bakumu de l'ouest, les Wasongola du fleuve et les Maniema ; il n'a été introduit chez les Warega que vers 1910 (8). Le riz a accompagné les Arabes ; il était encore pratiquement inconnu vers 1910 dans les actuels territoires de Pangi et de Shabunda. Le café est autochtone mais n'intéresse que les colons (région entre Stanleyville et Lubutu). Le coton, d'introduction récente, prend de plus en plus d'extension. De nombreux arbres fruitiers sont d'origine asiatique (agrumes), et leur diffusion est le fait des Arabes.

Au début du siècle, on notait, par ordre d'importance décroissante, le bananier, puis le maïs, le manioc et l'arachide et enfin, accessoirement, un peu d'igname et de tabac (8) ; en savane, on trouvait en outre le sorgho et, dans les régions arabisées, le riz et la patate ; le haricot commençait à apparaître vers la crête du Kivu. Un tel pays à population indolente et clairsemée n'était guère favorable au développement des entreprises européennes consommatrices de vivres : il fallait transformer en agriculteurs pratiquement sédentaires des hommes dont le passe-temps favori était la chasse en battues (au filet), à l'affût (au cri) ou au piège (fosses, collets ou masses à déclenchement) et la pêche (aux feuilles vénéneuses), limitant leur activité agricole au défrichage d'un pan de forêt jamais suffisant pour pallier à une sous-alimentation chronique. Aux femmes étaient réservés le brûlis, la plantation, la récolte, la cueillette, la petite pêche, le portage, la coupe des feuilles et de multiples travaux ménagers (27). Seuls quelques travaux spéciaux comme le travail du fer, la vannerie, le tressage des cordes de kusa et la fabrication des boissons fermentées étaient réservés aux hommes, qui faisaient aussi le gros œuvre des huttes (8) à chaque déplacement du village imposé par la culture itinérante ou tout autre motif.

Les cultures obligatoires « à titre éducatif », légitimes pour prévenir les famines, ont en outre favorisé le développement de la culture cotonnière (14), mais c'est surtout l'action indirecte par l'intermédiaire des chefs traditionnels, doublés par les moniteurs agricoles et conseillés par les agronomes de l'État, qui a porté ses fruits. Sans revenir sur la pertinence de certaines transplantations et sans insister sur le niveau de rémunération des cultivateurs (27), sachons constater qu'il y a un certain relèvement du standing de vie des milieux coutumiers, encore que l'abandon de leurs territoires de chasse rende plus précaire encore une alimentation carnée déjà déficiente ; en même temps, le ravitaillement des entreprises minières en produits farineux (farine, riz) et vivres frais (bananes) est entièrement assuré par la production locale (photo 6) ; c'est aussi le cas en partie pour les produits gras (huile de palme de la zone du fleuve et de la Lowa, arachide de l'Urega) ; enfin, le Maniema historique fait partie de la région productrice de coton.

La forêt semble protégée à partir d'une certaine profondeur de part et d'autre des routes ou pistes où on a fixé les villages, mais le système cultural discontinu des planteurs de riz et de coton (Bakumu, Bakusu, Warega) continue à la menacer si on ne réintroduit pas le système bantou, où le riz ou le coton ne serait cultivé qu'un an sur cinq d'une rotation, réduite à trois ans dans les zones les plus menacées, après laquelle le sol serait laissé en jachère pendant 20 ou 25 ans (34). Le paysannat indigène, qui est très développé au Kasai, commence à être appliqué au Maniema : chaque cultivateur est établi à demeure sur une parcelle dont il met chaque année un fragment en culture suivant une rotation de ce type ; en 1949, le lotissement était terminé en chefferie Nonda et largement entamé en chefferie Kasenga et région Wazimba ; il débutait en territoire de Pangî ;

plus de 3.000 familles étaient fixées à l'époque (41). Le noir a tendance de considérer, à tort espérons-le, comme partiellement épuisé le sol des forêts secondaires qu'il doit maintenant remettre en culture.

On intensifie la propagande pour la culture de l'arachide en zone cotonnière et l'extension du coton dans les territoires de Pangi et de Kabambare (41). Le plan décennal (40) projette de favoriser l'extension du palmier dans le Maniema sud, du palmier et du cacaoyer dans la région de Lokandu, Ponthierville et Lubutu, du cacaoyer dans le secteur Shabunda-Kasese.

Il est impossible de citer des chiffres de production agricole à l'échelle territoriale.

II. L'industrie.

L'activité industrielle des primitifs se limitait à peu de choses. Les Warega excellaient à extraire le fer de la limonite, au charbon de bois, dans des hauts-fourneaux de petite taille ; ils en faisaient des outils dans des forges rudimentaires ou l'échangeaient contre l'huile des Wasongola (8). Cette industrie a complètement disparu avec l'apparition des articles de traite, et bien peu de noirs en connaissent encore le principe, sauf pour façonner des armes et outils à partir des objets en acier (barres à mine, etc.) dérobés sur les chantiers miniers. Pour les autres branches de l'industrie, on ne peut même pas parler d'artisanat, mais plutôt d'occupation familiale non spécialisée : vannerie, poterie, corderie, tannerie, meunerie, etc. étaient, dans chaque famille, réservées soit à la femme, soit au mari. Les produits européens ont largement remplacé les fabricats locaux, notamment en ce qui concerne les ustensiles de ménage et les étoffes, naguère tirées de l'écorce de certains arbres.

Une seule industrie locale est de plus en plus florissante : la préparation des boissons alcoolisées ; le vin de bananes

se consomme depuis toujours chez les Warega, celui de palme partout où c'est possible, celui de sorgho chez les Maniema ; mais maintenant, on fait aussi fermenter le riz, le maïs et même le manioc, et une multitude de distilleries rudimentaires et clandestines produisent des quantités invraisemblables de poison alcoolisé. L'outillage (fûts, etc.) prélevé sur le matériel des entreprises européennes et la clientèle que constitue la population des camps font de ceux-ci et des villages les plus proches les centres les plus actifs de cette activité prohibée, mais rémunératrice. Les séances de beuverie compromettent les santés, nuisent au travail et sont cause de bien des accidents.

Les activités agricoles ont donné naissance à plusieurs industries locales. Les besoins en vivres des travailleurs indigènes ont multiplié les meuneries à manioc et les petites usines de décorticage du riz ; les cultivateurs livrent d'ailleurs directement au commerce une partie de leur production préparée au village ; des pressoirs à huile existent le long du fleuve en aval de Kindu. La culture du coton entraîne la création de centres d'égre-nage et de mise en balles du produit commercéable.

Malgré la grande valeur intrinsèque des essences, l'exploitation du bois, concentrée surtout le long du fleuve et du rail pour des raisons de facilité de transport, ne fait que vivoter et n'a guère dû progresser depuis 1927, où 10 entreprises exportaient quelque 8.000 m³ de bois dans le district du Maniema (20) ; la faible compétence des concessionnaires jointe au prix de revient des transports et aux fluctuations du marché sont les causes principales de cet insuccès relatif. Par contre, les scieries établies avec les moyens appropriés pour couvrir les besoins régionaux, notamment par les grandes entreprises minières, ont donné les plus beaux résultats. Dans l'ensemble du district du Maniema, on s'occupe de la prospection et de la création de réserves

forestières ; le programme y prévoit une mise en exploitation annuelle de 300 hectares à partir de 1949 (40). Le libuyu, le mufula et le limbalu sont parmi les essences les plus intéressantes.

Le reste des colons agricoles s'occupent de plantations de café, avec préparation du café vert, et de citronnelle, avec extraction de l'essence. Les premières connaissent depuis peu une grande prospérité du fait des conditions momentanées du marché.

Mais ce sont les mines qui représentent, de très loin, la branche la plus importante de l'activité au Maniema. Le tableau VI donne les chiffres de main-d'œuvre indigène et de production en 1948 pour les diverses entreprises minières du Maniema et de la crête du Kivu (40).

TABLEAU VI.

	M. O. I.	Cassitérite tonnes	Or kgs	Wolfram tonnes	Colombo- tantalite tonnes	Mineral Bi kgs
Symétain	11.590	4.982	—	14,5	2	—
Cobelmin	14.920	3.134	409	370	435	—
M. G. L.	9.590	1.229	945	—	—	652
C. N. Ki.	3.837	920	353	—	—	—
Cololacs (Amasungu)	230	82	—	—	—	—
Somiba (Angumu)	570	34	47,3	—	6	—
Divers	270	36	27	—	—	—
Totaux	41.057	10.417	1781,3	384,5	443	652

La production d'or représente le cinquième de la production totale du Congo belge (9.020 kg) ; celle d'étain constitue les deux tiers de la production congolaise et environ 10 % de la production mondiale. C'est dire l'importance de cette province métallogénique. Remarquons aussi que plus de la moitié des indigènes hors-charge sont employés dans les mines au Maniema.

Les principaux centres miniers sont, pour Symétain :

Kalima, Punia, Kasese et Sukumakanga ; pour le C. N. Ki. : Kasese et Kingulube ; pour la M. G. L. : Kamituga et Kabunga. Des particuliers exploitent de petits gisements à Pangî, à Kaozi et à Nyangwe. La Cobelmin assume l'exploitation des concessions de Kinor (Saramabila), Kinétain (Kailo), Minerga (Pizon), Miluba (Saulia, Shabunda, Kampene), Belgika (Kima etc.).

La production de cassitérite des principales entreprises au cours des dernières années (tableau VII) montre la progression remarquable accomplie, dont 1948 est un point légèrement creux.

TABLEAU VII.

	1930	1937(ét.)	1939	1944	1946	1948	1950
Symétain	—	2575	2550	5402	6017	4981	4521
Cobelmin	—	748	1291	?	4716	3134	4582
M. G. L.	—	148	538	2130	1354	1229	1360

III. Les échanges et les voies de communication.

Dans la société primitive, où chaque village vivait en économie fermée, le commerce était très limité ; l'huile et le fer en étaient les principaux objets. Les Arabes ont pratiqué pendant leur domination un commerce d'esclaves très actif, dont certaines tribus surtout ont fait les frais (Bakumu).

Dans les premiers temps de l'occupation européenne, les fournitures de caoutchouc et d'ivoire ont été assez importantes ; les premières, en provenance de l'est du Maniema surtout, ont complètement cessé à l'heure actuelle.

Les articles actuels d'exportation sont les produits des mines (or, minerais d'étain, de tungstène et de tantale), suivis par quelques substances végétales (coton, bois, café). Les entreprises européennes doivent importer

l'entièreté de leur équipement industriel, des carburants et certains vivres pour leur main-d'œuvre (poisson, viande, huile). C'est également de l'extérieur que viennent tous les articles dont ont besoin les Européens et les objets de traite avec les indigènes.

Les vivres frais sont amenés du Kivu par camion (légumes, beurre, œufs) ou du Katanga (bêtes sur pied par rail, viande de boucherie par avion). Citons les caravanes de bœufs pour la main-d'œuvre, qui viennent par les routes du Kivu, amenées par les Banya Bongo (photo 7) ; ces derniers vendent aussi aux populations des camps et des villages les chèvres, moutons et poules qui constituent l'essentiel de l'élevage local ; leur tabac en torches est aussi très demandé.

La plupart des autres produits atteignent le Maniema soit par le rail de Kabalo à Kindu, en provenance du Katanga via Bukama ou d'Europe via Lobito, soit par le rail de Stanleyville à Ponthierville, pour ceux qui viennent du Bas-Congo ou d'Europe par le fleuve depuis Léopoldville. Ci-dessous (tableau VIII) le mouvement en 1947 des principaux ports fluviaux desservant la région (40) :

TABLEAU VIII.

	Départ (tonnes)	Arrivée (tonnes)
Ponthierville	52.872	56.070
Lowa	5.475	4.649
Elila	2.649	2.239
Kindu-Port Empain	51.799	55.959

Les basses eaux du Lualaba en août-septembre contraignent souvent à d'onéreux transports routiers au départ de Stanleyville. Par contre, on projette l'étude d'une navigabilisation de la Lowa, de l'Ulindi et de l'Elila (40).

Les pistes marchantes de grande communication ont

été remplacées par des pistes carrossables supprimant le portage. Les grandes percées ouest-est (Kindu-Costermansville) et sud-nord (Kama-Stanleyville) sont l'œuvre des toutes dernières années. Les routes du Maniema sont parmi les moins mauvaises du Congo. On s'occupe actuellement de la réalisation des grands axes routiers prévus par le plan décennal : Stanleyville-Lubutu-Walikale-Costermansville et Lusambo-Kindu-Shabunda-Costermansville.

Kindu est la seule escale à être visitée régulièrement par les lignes aériennes d'Élisabethville vers Stanleyville, Usumbura et Kigali. Beaucoup de passagers, par contre, gagnent leur destination par la route au départ de Stanleyville ou de Costermansville. Des plaines auxiliaires existent notamment à Kasongo, Kalima, Shabunda et Punia.

Pour terminer, citons le très actif commerce local que constituent les marchés où les indigènes de chaque village viennent vendre plus ou moins spontanément les produits de leurs cultures, les « cantines » ouvertes par des sociétés ou des colons commerçants dans toute l'étendue de la région, où les autochtones et les travailleurs trouvent tous les produits qui peuvent les tenter, et enfin les magasins pour Européens, dans les centres miniers et aux nœuds de communication. Quelques firmes s'occupent simultanément de ces trois activités.

En 1949, sur 132 colons (dont 50 Belges), il y avait, dans le district du Maniema, 70 commerçants et 34 industriels ; beaucoup des premiers sont des Grecs et des Portugais (41).

Malgré le grand intérêt touristique d'une grande partie de la région et son activité intense, les hôtels y sont quasi inexistantes. Les possibilités de logement sont le plus souvent dues à l'hospitalité des sociétés minières ou des missions ou réduites aux gîtes d'étape.

IV. L'habitat.

La maison primitive est rectangulaire, basse (1 m 50 pour les murs), à deux pignons ; les murs sont constitués par l'assemblage de rondins verticaux couverts d'écorces, et le toit à deux pentes est une carcasse ingénieuse de branches accrochées à une faîtière posée sur deux montants à gorge, de transversales équidistantes et de lianes ; il est couvert de feuilles, dont les plus appréciées sont les makungu et les mangobo.

Dans les régions de savane, l'emploi du pisé pour les murs est plus ancien qu'en forêt, où il s'est répandu à l'initiative des Arabes et est maintenant devenu général ; le chaume est d'usage courant pour les toits dans les villages quelque peu éloignés de la lisière de la forêt.

J'ai trouvé, dans les petits villages isolés au nord du confluent Lugulu-Lubimbe, quelques cases en ruches ovales construites par des Watembo vivant en symbiose avec les Warega, à partir des matériaux de la forêt en remplacement des herbes de savane (photo 8). Le déplacement des villages vers la route, officiellement terminé depuis quelques mois, s'est accompagné du refoulement vers son point de départ de cette migration contemporaine à peine amorcée.

Les villages n'avaient jadis aucune orientation privilégiée ni plan bien défini, encore que l'allongement des huttes en deux files de part et d'autre de la piste fût le type le plus fréquent ; aux époques troublées, les huttes étaient contiguës et la piste fermée par une barricade en rondins (8).

Le plan le plus courant imposé par l'administration aux villages actuels présente aussi deux rangées de cases, mais l'allée centrale est perpendiculaire à la route pour les villages qui y ont été fixés ; on y retrouve encore souvent le hangar public ouvert à tous les vents ; il s'y est ajouté un hangar à front de route où se font les mar-

chés de vivres. Chez les Bakumu, une rangée souvent simple de cases est à front de route.

Les dimensions de la maison se sont accrues sous la pression officielle, mais les indigènes n'occupent souvent qu'une hutte minuscule, construite discrètement derrière la case réglementaire, réservée alors aux chèvres et à la basse-cour ; cela donne un type en ordre lâche (Bakumu et Warega du centre). Parfois, le type élémentaire est respecté (Warega de l'est). Ailleurs, l'allée centrale sépare deux files de cases aveugles, ouvertes sur des cours complètement fermées de constructions et communiquant l'une avec l'autre (Wasongola, Warega de l'ouest). La scission des différentes unités peut aboutir à des maisons en ordre serré, plus ou moins bien isolées (Maniema sud), tendent vers le type kraal. Les Wasongola riverains d'un cours d'eau construisent une file unique de maisons face à l'eau, réunies l'une à l'autre par une large vérandah (24). Le foyer et la fosse d'aisance sont rarement l'objet de constructions : le premier est sous une expansion du toit ou même dans la case ; la seconde est inexistante ou très accessoire (sauf chez les Arabisés). La plupart des villages ne comptent pas plus de 20 à 40 cases.

Le site le plus courant pour les villages est une aire plane à la croisée d'une piste et d'une petite rivière assurant l'alimentation en eau de consommation et de toilette. Comme l'indigène n'est pas très difficile pour la qualité, cette exigence est facilement réalisée en région équatoriale, même sur la courte distance dévolue à front de route à chaque village par la politique actuelle.

A l'époque des invasions arabes, les Bakumu et surtout les Bakwame et les Warega de l'est ont occupé des sommets inexpugnables d'où ils tenaient leurs ennemis en échec ; certaines phases de la lutte avec les Arabisés ont néanmoins amené l'anéantissement de certains clans (au nord-est de Kasese par exemple).

J'ai attiré l'attention à plusieurs occasions sur les inconvénients d'une transplantation des populations pour faciliter les achats de vivres, les recensements, la surveillance et la collecte des impôts (cf. aussi 27). Le résultat atteint risque d'être diamétralement opposé au but poursuivi, tandis que les intéressés eux-mêmes s'estiment lésés à tous points de vue.

Je ne parlerai pas des camps de travailleurs des mines, qui sont de splendides réalisations à côté de ce que l'on peut voir dans certaines possessions limitrophes du Congo, ni des centres extra-coutumiers ou des quartiers « Belges » qui poussent comme des chancre autour des sièges de l'administration.

§ IV. Le Maniema moderne.

I. Courants philosophiques.

Plusieurs courants s'affrontent au Maniema.

Le premier en date est l'islam, introduit par les Arabes pendant la seconde moitié du siècle dernier. Sans tomber dans les dérèglements qu'il amène, les autochtones en ont adopté certaines des pratiques dissolvantes : le mariage des toutes jeunes filles, le divorce à l'initiative de parents cupides et, dans le sud, la polygamie de harem. La dignité de la femme, jadis défendue par la coutume sinon dans la vie de chaque jour, en a été abaissée de plusieurs degrés : ces innovations, tolérées au début par les premiers blancs et vite enracinées, sont un lourd handicap pour le redressement démographique. Ce ne sont pas les quelques cultures introduites par les Arabes (patate, riz, agrumes) qui rendront positif le bilan de leur action, auquel il ne faut pas oublier de compter l'extermination de peuplades entières en combats ou razzias et les ravages que continue

à exercer la syphilis qu'on leur attribue. Les Bantous islamisés acceptent assez scrupuleusement l'interdiction de certaines viandes par le coran, dont le système existait avec des nuances dans leurs coutumes, mais bien peu se plient à la sobriété qu'il impose. Les Arabes sont partis, mais tout le monde arabisé ne collabore qu'à contre-cœur à l'œuvre des Européens ; son hostilité est souvent perceptible et parfois ouverte ; il travaille souvent contre les maîtres actuels en affectant de rester dans la légalité. Son sabir dérivé du kiswahili est devenu la langue véhiculaire tant dans les missions et l'administration que dans les mines.

Les noirs du Maniema sont en réalité des monothéistes ; la dualité de l'Être suprême que l'on note parfois (8) ne constitue jamais deux pouvoirs antagonistes, mais bien l'association de deux frères ; le fétichisme et la sorcellerie sont des tentatives d'intervenir sur le cours des événements par une action directe, sans l'intervention d'un tiers (photo 9) ; le monde des génies explique les menus événements incompréhensibles de la vie courante sans constituer un véritable polythéisme. Tous les phénomènes de la nature et les faits essentiels du système métaphysique (création, mort et survie) sont attribués à Dieu ; le culte des ancêtres s'exprime surtout par le lien clanique. Mais aucun lien direct ne rattache l'homme à son créateur pendant sa vie ; les doctrines messianiques prêchées par certaines missions étrangères ont comblé cette lacune, et leur déviation est à l'origine de mouvements mystiques générateurs de désordres (Kibanguisme, Kitawala).

Les missions catholiques, d'introduction très récente dans le Maniema forestier, poursuivent leur tâche d'évangélisation, qui s'accompagne d'un ensemble d'œuvres médicales, sociales et d'enseignement. Leur doctrine est très accessible à la mentalité des noirs, attirés aussi par la beauté des rites ; elle contient le seul principe

acceptable d'une rénovation nécessaire de la société indigène ; encore faut-il qu'elle ait l'appui unanime pour le faire progresser. On compte dans la région (38) 8 missions des Pères Blancs (Shabunda, Masisi, Kamituga, Kasongo, Sola, Mingana, Moyo et Kamisuku), 4 des Prêtres du Sacré-Cœur (Lokandu, Ponthierville, Lubutu et Lowa), 3 des Chanoines Réguliers du Latran (Punia, Kailo, Kasese), 2 des Pères du Saint-Esprit (Kindu et Kibombo), avec un effectif de quelque 60 pères, 50 sœurs et frères et 5 abbés noirs. Elles comptaient déjà en 1949 environ 55.000 baptisés et 60.000 postulants et catéchumènes, soit un cinquième de la population locale.

Les missions dont l'activité s'étend aux concessions Symétain reçoivent une aide efficace et un appui chaleureux de la Fondation Symétain. Celle-ci poursuit à grands frais une œuvre magnifique entreprise pour le développement intellectuel et moral et le progrès matériel de sa main-d'œuvre ; ses activités seront exposées par un autre auteur.

II. Le paysage géographique actuel.

Les missions ont doté la plupart des villages de chapelles-écoles où leurs catéchistes donnent des rudiments d'instruction en même temps qu'ils font du prosélytisme. La plupart des camps de travailleurs miniers bénéficient de l'intervention des sociétés pour la construction de semblables institutions. Ainsi le plan des agglomérations indigènes se complète d'un édifice du culte et se rapproche de celui de nos villages. Mais leur aspect ne rappelle ceux-ci que de fort loin.

Les centres européens ne peuvent se comparer à nos villes. Aucun ne compte plus de 2 ou 300 habitants, mais chaque famille est logée dans un vaste bungalow isolé, avec ses dépendances souvent non jointives (cuisine, boyeries, utilités) au milieu d'une grande parcel-

le arborée et fleurie ; des allées agréables parcourent des postes très aérés, réduits souvent à quelques maisons. Les plus belles réalisations sont celles des centres miniers et administratifs. La mission constitue souvent un complexe quelque peu à l'écart. Les agglomérations commerçantes sont moins attrayantes, avec leurs maisons disparates plus rapprochées, leurs rues plus géométriques et leur population largement méditerranéenne et orientale.

Et voilà accompli notre tour d'horizon de cette région où, il y a une vingtaine d'années, s'achevaient à peine les premières explorations. De puissantes rivières y coulent impétueusement entre des massifs montagneux escarpés dont les profondes forêts n'ont pas encore livré tous leurs secrets ; mais la plaine ronge la montagne à partir de l'occident et les savanes du sud s'attaquent à la sylve la plus touffue qui borde l'équateur en Afrique centrale. La vigueur de la végétation n'a d'égale que la violence des orages et l'abondance des pluies.

Les Bantous refoulés des savanes s'y sont fait pourchasser par leurs derniers ennemis, les Arabes, et, dans la mesure où ils leur avaient résisté, ils ont accueilli les Européens en libérateurs. Mais ceux-ci les ont condensés dans des galeries relativement étroites le long des routes et de certaines pistes : revanche de la forêt, qui doit ainsi reprendre avec le temps son aspect primitif, tandis que des couloirs anastomosés deviennent peu à peu des bandes continues de cultures et de jachères. Les villages s'y égrènent, plus aérés, plus géométriques. Et les champs de plus en plus vastes dont commencent à se dessiner les contours rectilignes sont couverts de récoltes jusqu'ici inconnues avec de moins en moins de mélanges et de vestiges forestiers.

Mais voici un parc émaillé de toits, des files de puissantes voitures se pressent le long des avenues, des employés s'affairent dans des bureaux, des ateliers

bourdonnent ; un hôpital tout proche et plus loin, peut-être, un clocher, un cloître et des cornettes ; tout autour, des villages aux maisonnettes en briques rouges, pimpantes, avec des pagnes aux couleurs vives et des enfants dodus ; voici un fouillis de chemins, un lacinis de canaux accrochés aux collines, des pans de forêt qui manquent, où s'agitent (lentement) des travailleurs musclés qui arrachent ses trésors à une terre féconde. C'est un centre minier, comme il y en a beaucoup, maintenant, entre le fleuve et le Kivu.

Une colonne de camions en surgit, modernes globules au long des vaisseaux de terre rouge, évacuant les produits d'antiques sécrétions et se hâtant d'aller quérir de quoi alimenter le nouvel organisme vorace. Elle traversera peut-être le petit poste mélancolique d'où le représentant du pouvoir administre une commune grande comme plusieurs provinces ; elle longera peut-être le domaine de quelque colon ; mais elle arrivera au fleuve majestueux ou au ruban d'acier, où une foule bigarrée s'est fixée pour traiter toutes les affaires imaginables au point qui réunit le Maniema au Monde.

La prospérité matérielle est grande, déjà ; les perspectives sont plus belles encore ; et l'on peut dire que le Maniema est un élément important du présent et de l'avenir de notre colonie. Mais que dire des périodes plus lointaines, si l'on ne dote pas les indigènes d'une armature économique qui leur permette une vie autonome quand les mines seront épuisées, si d'autres activités (agricoles, par exemple) ne continuent pas à rendre indispensable le maintien des progrès acquis par l'intervention européenne ? Quelles prévisions peut-on faire si, malgré les efforts des missions et des grandes entreprises, on laisse l'« évolution » des noirs se limiter strictement à l'adoption des pratiques les moins recommandables ou les plus vulgaires des mœurs orientales ou européennes et à

l'accroissement inconsidéré d'un pouvoir d'achat pour lequel ils ne sont pas mûrs ?

* * *

Les observations personnelles de l'étude qui précède ont été faites à l'occasion de missions de prospection de la RÉMINA pour le compte de la Société Symétain ; Je la dédie particulièrement au Vice-Président de son Conseil, M. le Professeur BUTTGENBACH, mon ancien Maître, dont on célèbre les 50 ans de vie coloniale en même temps que les 20 ans d'existence de Symétain. Qu'il me soit permis d'associer à cet hommage la mémoire du savant et regretté géologue F. DELHAYE, qui fut, entre autres, l'âme de la RÉMINA et à qui je dois tant dans ce début de ma carrière coloniale.

Que tous ceux qui m'ont aidé à compléter ma documentation trouvent ici aussi l'expression de ma gratitude, et spécialement M^{elle} BOONE, MM. CAHEN, LEBACQ, MAESEN et VANDENPLAS au Musée du Congo Belge à Tervueren et M. BERNARD à l'Institut National pour l'Étude Agronomique du Congo Belge.

Liège, juin-juillet 1951.

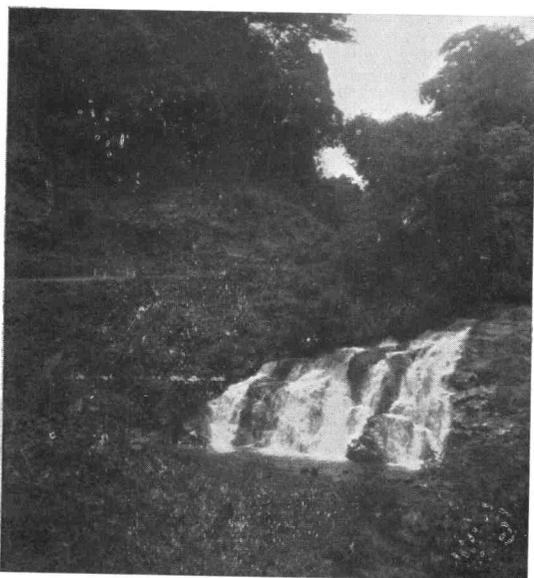


PHOTO 1. — Chute de la Luambalia, près de Katshungu (à l'est de Shabunda).

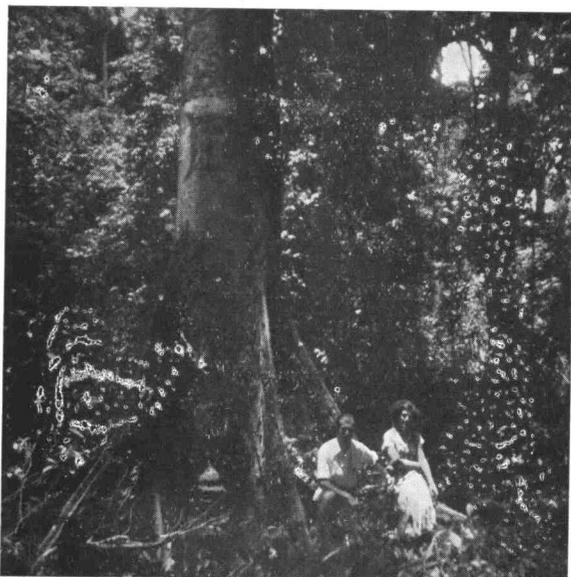


PHOTO 2. — Forêt primaire au sud de Punia ; dessin Bakumu sur un arbre.

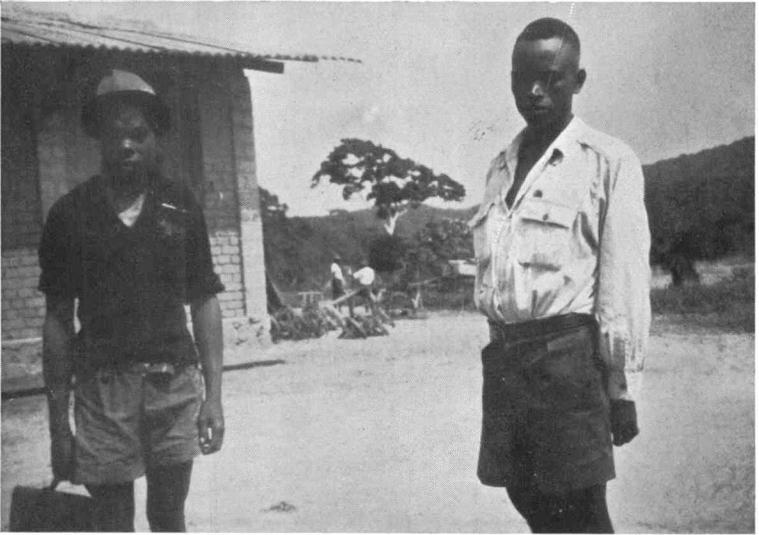


PHOTO 3. — Types Warega de l'est (Shabunda, à gauche)
et du sud (Lumuna, à droite).



PHOTO 4. — Femmes Warega du nord (Walikale, à gauche)
et de l'est (Kingulube, à droite).



PHOTO 5. — Circonciseurs Bakumu de Lubutu entre Kima et Kasese.



PHOTO 6. — Paysannes Warega apportant des bananes au marché.

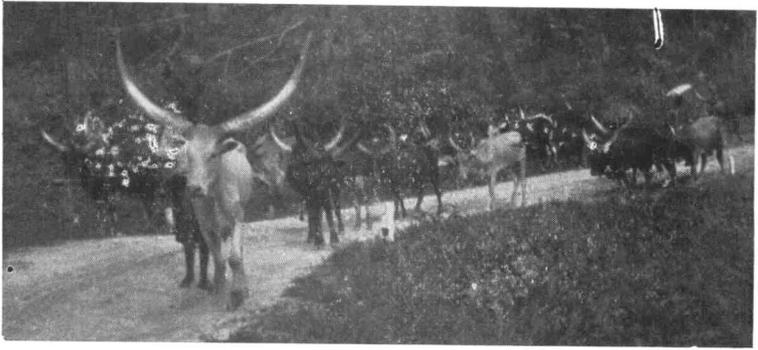


PHOTO 7. — Bœufs du Kivu en marche vers le Maniema
(route Costermansville-Shabunda).

PHOTO 8. —
Hutte Watembo
en pays Warega
(hameau Kisegele,
rive droite Lugulu).

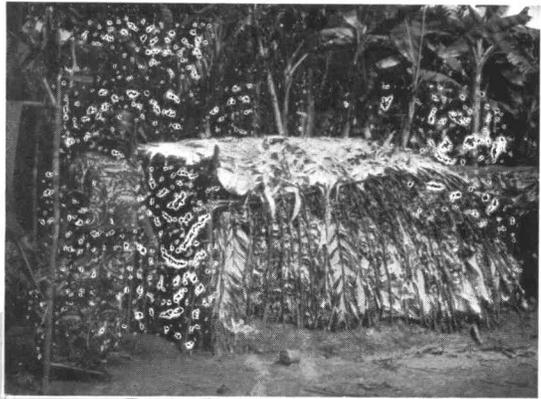


PHOTO 9. — Danse rituelle avant une partie de chasse
(à Munkuku entre Yumbi et Obokote).

BIBLIOGRAPHIE

1. N. BOUTAKOFF. — Géologie des territoires situés à l'ouest et au nord-ouest du fossé tectonique du Kivu (*Mém. Inst. Géol. Univ. Louvain*, t. IX, 1939).
2. L. CAHEN. — Bijdrage tot de oplossing van het Urundi-Ruzizi vraagstuk (*Natuurwet. Tijdschr.*, t. XXXII, pp. 207-211, 1951).
3. L. CAHEN. — Chronologie des terrains anté-Karoo de l'est du bassin du Congo (*Bull. Soc. belge Géol. Pal. Hydr.*, t. LX, pp. 97-113, 1951).
4. L. CAHEN. — Données nouvelles concernant la géologie et la géomorphologie du Kasai oriental et l'origine du diamant (*Ann. Soc. géol. Belg.*, t. LXXIV, pp. B.105-122, 1951).
5. A. S. CLARK. — The Warega (*Man.*, t. XXX, pp. 66-68, 1930).
6. N. DE CLEENE. — Le clan dans la société indigène (*Inst. roy. col. belge*, Mém. in 8^o, t. XI, fasc. 2, pp. 65-71, 1943).
7. E. DE JONGHE. — Formation récente de sociétés secrètes au Congo Belge (*Africa*, t. IX, 1, pp. 56-63, 1936).
8. DELHAISE. — Les Warega (Congo Belge) (*Coll. Monogr. ethnogr. publ. par Cyr. Van Overbergh*, t. V, Bruxelles, 1909).
9. C. DELHAIZE. — La décroissance de la population au Congo et la polygamie (*Bull. Soc. roy. belge Géogr.*, 35^e ann., pp. 249-258, 1911).
10. M. D'HOSSCHE. — De ontvolking in Kongo (*Onze Kongo*, III, pp. 221-228, 390-395, 1912-13).
11. G. GALDERMANS. — La justice chez les Bakumu (*Bull. Jurid. indig.*, 2^e ann., 8, pp. 155-158, 1934).
12. G. GALDERMANS. — Fiançailles et mariage chez les Bakumu (*Bull. Jurid. indig.*, 4^e ann., 11, pp. 284-286, 1936).
13. V. GELDERS. — Le clan dans la société indigène. (*Inst. roy. col. belge*, Mém. in 8^o, t. XI, fasc. 2, 1943).
14. J. P. HARROY. — Afrique terre qui meurt. La dégradation des sols africains sous l'influence de la colonisation (Bruxelles 1944).
15. J. HENRY. — Études géologiques et recherches minières dans la contrée située entre Ponthierville et le lac Kivu (*Inst. roy. col. belge*, Mém. in 8^o, t. II, fasc. 3, 1934).
16. G. HULSTAERT. — Carte linguistique du Congo Belge (*Inst. roy. col. belge*, Mém. in 8^o, t. XIX, fasc. 5, 1950).
17. J. LEBRUN. — Rapport sur un voyage d'études botaniques dans le district du Maniema (*Bull. agr. Congo Belge*, pp. 130-141, 1935).
18. J. LEBRUN. — Répartition de la forêt équatoriale (Min. Colonies, 1936).

19. J. LEPERSONNE. — A propos des pénéplaines du sud-ouest du bassin du Congo et de leurs formations superficielles (*Bull. Inst. roy. col. Belge*, t. XX, 3, pp. 664-676, 1949).
20. J. LHOAS. — Rapport forestier sur le district du Maniema pour l'année 1928 (*Bull. agr. Congo Belge*, t. XX, pp. 285-290, 1929).
21. A. LHOEST. — Relations magmatiques et âge relatif de quelques gisements d'or ou cassitérite de la Province Orientale (*Ann. Soc. géol. Belg.*, t. LXXIII, pp. M.245-254, 1950).
22. J. MAES et O. BOONE. — Les peuplades du Congo Belge. Nom et situation géographique (*Musée Congo Belge. Publ. Bur. Doc. ethnogr. sér. 2*, vol. I, 1935).
23. A. MICHIELS et N. LAUDE. — Notre Colonie (Bruxelles).
24. MILOU. — Promenade ethnographique chez les Wasongola du Sud (*Ill. congol.*, n° 179, pp. 6003-6, 1936).
25. A. MOELLER. — Les grandes lignes des migrations des Bantous de la Province Orientale du Congo Belge (*Inst. roy. col. Belge*, Mém. in-8°, t. VI, 1936).
26. G. MORTELMANS. — Coup d'œil sur la préhistoire congolaise (*Bull. Soc. roy. Géogr.*, 73^e ann., fasc. III-IV, pp. 1-38, 1949).
27. P. RAUCQ. — Les noirs du Maniema (*Cercle Géogr. liégeois*, fasc. 66 Trav., 1948).
28. P. RAUCQ. — A propos des vallées sèches du Maniema (*Ann. Soc. géol. Belg.*, t. LXXII, pp. B.279-288, 1949).
29. E. REGNIER. — Le régime pluviométrique dans la province de Costermansville (*Bull. agr. Congo Belge*, t. XXXIX, pp. 875-891, 1948).
30. M. ROBERT. — Le Congo physique (3^e éd., Liège, 1946).
31. M. ROBERT. — Le Congo physique. Complément à la 3^e éd. (Liège, 1948).
32. R. THILMANY. — Chefferie des Bango-Bango. Organisation coutumière (*Bull. Jurid. indig.*, 7^e année, 8, pp. 185-188, 1939).
33. R. THOMAS. — Les forêts et l'exploitation forestière au Congo Belge. Le déboisement, l'érosion et le reboisement (*Bull. agr. Congo Belge*, p. 91, 1941).
34. R. THOMAS. — Les limites climatiques de la cuvette congolaise et le système forestier bantou (*Bull. agr. Congo Belge*, pp. 486-499, 1942).
35. B. VAN AUBEL. — Contribution à l'étude géologique du Maniema méridional (*Ann. Soc. géol. Belg., Publ. rel. C. B.*, t. LIII, pp. C.141-243, 1930).
36. A. VANDENPLAS. — La température au Congo Belge (*Mém. Inst. roy. météor.*, vol. XXIII, 1947).
37. G. VAN DER KERKEN. — Les sociétés bantoues du Congo Belge (Bruxelles, 1920).
38. J. VAN WING et V. GOEMÉ, S. J. — Annuaire des Missions catholiques au Congo Belge et au Ruanda-Urundi (1949).

39. N. VARLAMOFF. — Granites et minéralisation au Maniéma (*Ann. Soc. géol. Belg.*, t. LXXIII, pp. M.111-169, 1950).
40. Plan décennal pour le développement économique et social du Congo Belge (2 tomes, 1949).
41. Chambre des représentants, Sess. 1950-51. Rapport sur l'administration de la colonie du Congo Belge pendant l'année 1949-1950.
42. Congo-Nil. Guide du Congo Belge et du Ruanda-Urundi. (Publ. par Vicicongo. 7^e éd., 1950).
43. Guide du voyageur au Congo Belge et au Ruanda-Urundi (Off. Tour. C. B. et R. U., 1^{re} éd., 1950).
44. Comité National du Kivu. Carte en noir au 1/500.000, dressée par G. Rulot (1948).
45. Institut Royal Colonial Belge. Carte géologique dressée par L. Cahen et J. Lepersonne 1/5.000.000 (1950).





